

35

n° département

MESSAC

commune



BOEUVRES

lieu-dit

adresse

0965

REDON

arrondissement

BAIN DE BRETAGNE

canton

édifice ou ensemble contenant

CHATEAU

dénomination et titre de l'oeuvre

1A000 2507

Coordonnées. LAMBERT2 X = 28730 Y = 31850

Cadastré année : section : parcelle :
année : 1963 section : AN parcelle : 13

Propriété : PRIVEE PERSONNE MORALE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1967 par

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSTITUANTES: PUIITS, CHAPELLE, COLOMBIER, COUR, JARDIN, PARTIES AGRICOLES

MATERIAUX: 1) GROS OEUVRE: SCHISTE, GRES, APPAREIL MIXTE, MOELLON, ENDUIT 2) COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: EN REZ DE CHAUSSEE, ETAGE DE COMBLE

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, TOIT A LONGS PANS BRISES, CROUPE, PIGNON COUVERT

ESCALIERS: ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER EN VIS SANS JOUR, ESCALIER DROIT, ESCALIER ISOLE, ESCALIER DROIT, ESCALIER EN FER A CHEVAL

REPRESENTATION: SCULPTURE; BLASON; ARMES DES HUART

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: CHATEAU CONSTRUIT DANS LA 1ERE MOITIE DU 17E SIECLE PROBABLEMENT POUR FRANCOIS HUART; AGRANDISSEMENT FIN 17E OU DEBUT 18E SIECLE (ACTUEL CORPS PRINCIPAL); LA CHAPELLE, LE COLOMBIER ET L'AMENAGEMENT DES JARDINS DATENT DE LA 1ERE MOITIE 17E SIECLE; INCENDIE PENDANT LA REVOLUTION; RESTAURATION ET REMANIEMENT VERS 1901, 1902; FERME

I) - HISTORIQUE1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S) . / .2 - CONTEXTE HISTORIQUE

La famille de Boevres est très ancienne et s'éteignit vers 1280, écrit du Paz (1). La terre de Boevres passa alors aux Giffart puis à la famille de la Chapelle. A la réformation de 1427 est cité "L'hostel messire Jehan de la Chapelle" (2), à celle de 1513 " noble et puissant Jan de la Chapelle, sieur du manoir de Beufvres" (2); c'est la plus importante des seigneuries de Messac, la seule à posséder une chapelle prohibitive, dans l'église de Messac (Cf. dossier sur l'église).

3 - CONSTRUCTION

A - Aux XV ème et XVI ème siècles.

Il semble qu'il y eût une première campagne de travaux entre les réformations de 1427 et de 1513.

B - Agrandissements au XVII ème siècle ?

En 1619 les héritiers de la famille de la Chapelle, Charles de Cossé, marquis d'Acigné et sa femme échangèrent la terre de Boevres contre la seigneurie de Pacé, que possédait jusque là François Huart (3), sieur de la Noé.

La famille Huart posséda cette seigneurie pendant tout le siècle et y résida. Dans cette famille il y eut trois chanoines trésoriers de la cathédrale de Rennes qui avaient des hôtels au 9 et 11 de l'actuelle rue le Bastard, l'un d'eux fit ajouter une chapelle à l'église de Saint-Aubin de Rennes (4) , un second fut membre de la Chambre de Réformation de 1668.

(1) DU PAZ Histoire généalogique des grandes familles de Bretagne, p. 680.

(2) B.M. de Rennes Ms 192.

(3) A.D. d'Ille et Vilaine 2 E supp 765.

(4) BANEAT, le Vieux Rennes t. I p. 55 et t. II p. 485

Cette famille était donc importante et agrandi semble-t-il le château. Il existait encore au début du siècle dans une salle du rez-de-chaussée une cheminée aux armes des Huart : d'argent au corbeau de sable, becqué et membré d'azur. Ces armes sont surmontées d'un chapeau de protonotaire, ce qui permet de les dater du temps du second François Huart, fils du sieur de la Noé, qui fut trésorier de la cathédrale de Rennes de 1613 à 1658 (1).

En 1689, Jacques Huart épousa Françoise Ferret (2). Celle-ci fut veuve très rapidement et rendit aveu en 1695 à la place de sa fille pour la seigneurie de Boeuvres (3).

La seigneurie passa alors par alliance à Raoul de la Guibourgère puis à Camus Pontcarré de Viarmes, intendant de Bretagne en 1735. Celui-ci eut deux fils qui possédaient Boeuvres ensemble, l'un premier président du parlement de Rouen où il résidait, l'autre conseiller au parlement de Paris où il demeurait (4).

L'aîné émigra et ses biens furent vendus nationalement et rachetés par le tuteur de ses neveux (5).

Le château était alors entouré de grilles : " il existe quantité de fers tant en portails que grillages à la maison de Boeuvre, lesquels pourraient être enlevés sans rien détériorer; vous pouvez... faire enlever tous ces fers et les faire transporter à l'arsenal ..." (6)

(1) A.D. d' Ille et Vilaine 7 F^o 776. Cette cheminée se trouve maintenant au Temple en Messac (cf. dossier d'Inventaire)

(2) Cf dossier sur la chapelle

(3) A.D. d' Ille et Vilaine 2 E^o sup 765.

(4) idem G 505^c, présentation aux chapellenies du Vautenet de Port en Messac.

(5) GUILLOU et REBILLON, la vente des biens nationaux dans les districts de Rennes et de Bain.

(6) A.D. d'Ille et Vilaine 1 Q^o 2, lettre du 24 germinal an 2 (13 avril 1793) des administrateurs du département d'Ille et Vilaine.

4 - DEGRADATIONS, RESTAURATIONS

A - Incendie du château.

Le château fut incendié; la tradition rapporte que ce fut à la Révolution (1) sans que nous ayons pu le vérifier. Des Bouillons indique dans une note conservée aux archives départementales que " les boiseries du XVII ème furent brûlées par les cheminots qui logeaient au château "(2). Il ne précise pas la date mais nous indique ainsi l'état de délabrement du château pendant une période pouvant aller de la Révolution jusqu'en 1901 - 1902.

B - 1901 - 1902

Restauration du château. La date de la restauration nous est indiquée par une note du Fonds des Bouillons aux Archives Départementales (3)

(1) Bull. parois. de Renac Mai 1914

BANEAT le Département d'Ille et Vilaine III p. 396 A.D. D'Ille et Vilaine
5 FK 30.

(2) A.D. d' Ille et Vilaine 7 Fa I76

(3) id. 7 Fa I76

II) - DESCRIPTION

1 - SITUATION

Cf vues aériennes A et B

Le château de Boeuvres est situé à 5,5 kilomètres Sud-Ouest du bourg de Messac. On y accède soit par le chemin départemental n° D 69 et par la voie communale n° 7 qui conduit également au manoir du Temple, soit par le chemin départemental n° D 53 qui va de Bain de Bretagne à Saint Just.

Il est construit au bas du versant Nord d'une colline boisée à forte pente d'où la vue embrasse un vaste panorama Nord, Nord-Est - Nord-Ouest. Cette colline de grès armoricain, située dans une boucle de la Vilaine contient du minerai de fer dont plusieurs carrières ont été exploitées (Cf. carte géologique de Redon, n° 90).

On accède au château par une courte avenue Nord-Sud plantée de chênes (cf photo n° 2). Cette avenue sert également de voie d'accès à l'ancienne ferme du château aujourd'hui indépendante.

Celui-ci a subi d'importants remaniements au cours du siècle dernier mais les aménagements du site ont été conservés.

La pente du terrain n'autorisait qu'un aménagement en terrasse. D'importants travaux de terrassement ont été effectués de la limite Sud du bois jusqu'à l'allée Est-Ouest, axe principal de ~~la~~ circulation. (Cf photo n° 6).

Le château borde cette allée au Sud. Au Sud-Est s'étage le jardin (Cf. sous-dossier), au Sud-Ouest une grande terrasse, maintenue au Nord par un mur de soutènement bordant l'allée. Un escalier récemment construit permet le passage de l'allée à la terrasse et à l'étage de l'édifice.

La limite Est du jardin est un mur sur lequel est construite une tour (cf sous-dossier) - photo n° 9 -. Ce mur est remplacé par une clôture de ciment près de l'entrée.

La limite Ouest de la terrasse est assurée par un talus, des constructions récentes servant de garage et, au Nord-Ouest par un mur de soutènement en forme de tour circulaire ouverte à la gorge et talutée.

Au Nord-Est de l'allée, dans le prolongement du jardin, un jardin potager descend en pente douce jusqu'à un mur de clôture ouvert par deux portails. Ce jardin est également clos à l'Est par un mur. Au Nord-Est se trouve la chapelle, au Nord-Ouest, les traces de l'ancien pigeonnier. Les murs du pigeonnier sont arasés à 1,15 mètre du sol; il ne reste qu'une partie du plan circulaire primitif et une assise de quatre trous.

Les deux portails du mur Nord sont situés, l'un dans l'axe des escaliers du jardin Sud Est, l'autre dans l'axe de la porte du château figurée sur l'ancien dessin de la façade (cf. dessin Annexe I). Il n'en reste que les quatre piles carrées, en pierres de taille de granit sauf la pile Ouest mitoyenne avec le pigeonnier qui est en pierres de taille de schiste. Une cinquième pile s'appuie contre la chapelle.

A l'Ouest du jardin potager, s'étend un verger clos de murs en mauvais état.

L'allée axiale se prolonge à l'Ouest dans les bois, au delà d'une porte dont il ne reste que deux piles de granit, de même type que les précédentes, couronnées d'une corniche moulurée (bandeau, quart de rond, listel). - Cf photo numéro 4 -

Le château s'appuie au Sud et à l'Ouest contre la terrasse Sud-Ouest, un couloir voûté a été aménagé à la base, il en contourne la partie enterrée. L'aile Sud du couloir a été supprimée et son emplacement réaménagé récemment.

H. du couloir : 3, 15 mètres. L. 1 mètre. - Cf photo n° I3 -

2 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPE

Plan : cf relevé, annexe 1 .

Le château de Boeuvres est un bâtiment de plan rectangulaire allongé Est-Ouest, aspecté au Nord, accosté à l'Est d'un pavillon, au Sud d'une aile desaxée à l'Est et d'une terrasse dans l'angle formé par l'aile et le pavillon.

Le corps principal est couvert d'un toit à comble brisé et croupes, le pavillon Est, d'un comble en pavillon brisé dans lequel pénètre au Nord un toit à l'impérial sommé d'un campanile .

L'aile Sud est également couverte d'un comble brisé moins élevé que les précédents. Les raccords se font par de petits combles à deux versants.

Intérieurement l'édifice a été complètement remanié en fonction de la destination actuelle.

L'étagement comprend un rez-de-chaussée en partie enterré (à l'Ouest et au Sud), deux étages dont un dans le comble, et le comble lui-même. La partie Ouest du corps principal possède un sous-sol.

La communication entre les étages se fait par un escalier de bois à une volée tournant à gauche, situé dans le corps principal Ouest, dans l'angle formé avec l'aile Sud.

3 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Une homogénéité de forme des ouvertures existe dans le corps principal et l'aile Sud : fenêtres en arc surbaissé, lucarnes également en arc surbaissé couvertes d'un petit comble à l'impérial amorti par une boule.

travées

Sur le corps principal, elles sont réparties en quatre travées à trois niveaux sur la façade Nord, trois travées à deux niveaux sur la face Ouest, deux à deux niveaux sur la face Sud. Sur l'aile Sud, la répartition est de une travée à deux niveaux à l'Ouest, deux travées à trois niveaux à l'Est, la face Sud est aveugle.

Le pavillon est ouvert sur sa face Nord par une travée en avancée à deux niveaux de fenêtres. Cette face du pavillon rompt l'homogénéité de la façade Nord par son élévation et son décor.

* Fenêtre du 1er niveau : Grande baie en arc surbaissé à claveaux alternés, pasants et arasés, divisée par deux meneaux interrompus au niveau de la traverse et sommés de vases.

* Fenêtre du 2ème niveau : Baie en arc surbaissé à claveaux saillants, accostée de deux petites fenêtres rectangulaires à chassis fixe.

Le deuxième entraxe est orné d'un cartouche ovale sur cuir à enroulements.

L'avancée est sommée d'une corniche à découpe centrale en plein cintre amortie par un hibou en ronde-bosse.

4 - PARTIES HAUTES

Les parties hautes du château sont animées par le jeu des toitures à multiples raccords, les hautes souches de cheminée, les lucarnes dans le brisis et le lanternon qui somme le toit de l'avancée du pavillon.

Ce lanternon de charpente de plan carré est ouvert sur les quatre faces par une baie en arc surbaissé, et couvert d'un dôme à quatre pans, amorti par un vase sur pinacle.

Le corps principal a conservé sa charpente d'origine.

Cf photos nos I5 et I6. Croquis Annexe 2, croquis A.B.C.

5 - DISTRIBUTION INTERIEURE

La pièce Est du rez-de-chaussée possède une cheminée monumentale (Cf sous-dossier).

L'accès au sous-sol se fait par un escalier de schiste, à une volée à moitié tournante à gauche (11 marches) ou par une porte extérieure Nord à laquelle on accède par un escalier droit.

III) - NOTE DE SYNTHESE

Le château de Boeuvres offre actuellement un intérêt extrêmement limité en raison des transformations importantes dont il a été l'objet.

Un dessin (annexe 3) nous le montre dans son état précédent. Le pavillon Est a remplacé un long corps de bâtiment rectangulaire ouvert au Nord par six travées à deux niveaux groupées deux à deux. Le corps principal lui-même a été modifié, lors de ces transformations : la disposition des ouvertures sur la façade Nord est restée semblable mais la porte précédée d'un perron à l'Est a été remplacée par une fenêtre et les lucarnes remises au goût du jour (début du XX ème siècle).

Le corps du bâtiment principal par sa haute toiture et la régularité de ses ouvertures paraît dater du XVII ème siècle. Le corps du bâtiment détruit ne possède pas suffisamment d'éléments de datation; il peut également avoir été construit au XVII ème siècle.

Le linteau de cheminée portant les armes de François Huart (Cf dossier du Temple de la Coeffrie en Messac) date de la première moitié du XVII ème siècle mais il n'est pas possible de préciser de quel corps de bâtiment ce linteau provient. Il est plus vraisemblable de penser qu'il fût déposé lors de la destruction de l'aile Est, ce qui daterait cette aile entre 1613 et 1658 (dates de François Huart), et le corps principal plus tardivement, peut-être à la fin du siècle. Mais il n'est pas impossible qu'il provienne du corps principal, celui-ci ayant en effet été complètement transformé ultérieurement.

Cependant si les éléments d'encadrement de porte visibles près de la tour, proviennent du corps de bâtiment détruit, celui-ci daterait précisément de la première moitié du XVII ème siècle (bossage annelé, décor en volute). Le même retour d'archivolte en volute se retrouve en effet à la porte occidentale de la chapelle. Or, celle-ci a vraisemblablement été construite par François Huart. Dans ce cas le linteau de cheminée portant ses armes proviendrait bien du corps de bâtiment détruit, le corps principal étant plus tardif. Un doute subsiste : le dessin du Fonds des Bouillons présente en effet une façade Nord très austère, sans élément de décor apparent; ceci s'explique cependant par le fait que l'édifice était aspecté au Sud comme en témoigne l'absence de porte d'entrée.

L'hypothèse la plus vraisemblable est donc finalement que François Huart fit construire la partie la plus ancienne du château de Boeuvres visible sur le dessin du Fonds des Bouillons, et sans doute la chapelle, et que l'actuel corps principal fut ajouté par ses successeurs, à la fin du XVII^{ème} siècle ou même au début du XVIII^{ème} siècle.

La postériorité de ce corps ne fait aucun doute : l'aménagement du jardin date du XVII^{ème} siècle (escalier en fer à cheval, implantation de la chapelle), il a été pensé en fonction du corps de bâtiment détruit (l'axe du jardin passe par celui du bâtiment) et non pas en fonction de l'actuel corps principal désaxé à l'Ouest. L'escalier latéral Ouest en est une preuve supplémentaire : il est impensable qu'on ait pu construire un escalier de ce type contre un bâtiment qui l'ampute d'une pile et d'une partie du cintre des degrés. Or l'aile Sud contre laquelle vient buter l'escalier existe sur le cadastre ancien, ce qui prouve donc la postériorité de sa construction par rapport à l'aménagement du jardin.

Bâtiments de FermeI - HISTORIQUE

Frontons datés 1704.

II - DESCRIPTION1 - Situation

A l'Est du château (cf situation générale).

La ferme est composée d'un long bâtiment rectangulaire divisé en trois corps, d'une remise à l'Est et de divers bâtiments récents au Sud.

2 - Matériaux

Murs construits en appareil petit et moyen, irrégulier, de schiste et grès mélangés.

Encadrements des ouvertures en grand appareil de schiste, plus rarement de grès; lucarnes en tuffeau.

3 - Parti général - plan - coupe -

Le bâtiment principal de la ferme est divisé en trois corps de bâtiment distincts très remaniés :

- à l'Ouest : un corps à rez-de-chaussée (logis) et comble simple.

- au centre : un corps à rez-de-chaussée (remise) et un étage mansardé (grenier à grain), subdivisé en deux parties.

- à l'Est : un corps subdivisé en deux parties; à gauche, un rez-de-chaussée (étable) sous comble simple, à droite un rez-de-chaussée sous comble à surcroît (grenier à foin).

Le corps central était à l'origine un bâtiment d'habitation comme en témoigne la présence de cheminées à l'étage.

Bâtiments de Ferme

L'accès à cet étage se fait à l'Ouest par un escalier de pierre à une volée droite constitué d'un bahut maçonné et de marches formées d'une simple dalle de schiste. Les trois premiers degrés tournent à droite.

Les combles du corps latéral Ouest communiquent avec l'étage du corps central. On y accède également extérieurement par les lucarnes passantes, au moyen d'échelles.

4 - Elévations extérieures

Cf photos 27, 28, 29, 30, 31.

La plupart des ouvertures d'origine ont été obturées et de nombreuses autres percées à une époque récente (corps latéral Ouest) ou plus ancienne lors de la transformation des différentes parties de l'édifice en bâtiment de ferme.

Les seuls éléments remarquables sont dans le corps central les trois lucarnes Sud et les deux Nord :

- jambages appareillés en tuffeau,
- linteaux et appuis de schiste,
- corniche, fronton et tympan en tuffeau,
- les cinq lucarnes sont identiques : passantes, ouverture rectangulaire, fronton cintré,
- une lucarne au Sud, une autre au Nord portent une date gravée dans un cartouche : 1704. Celle du Sud n'est que partiellement visible,
- frontons profilés en quart de rond, filet, bandeau, filet.

La partie droite du corps latéral Est n'a pas été modifiée et présente une façade caractéristique de l'habitat rural local : un premier niveau de deux portes et une fenêtre, surmontées de deux gerbières. La disposition des ouvertures et leurs dimensions sont irrégulières. Le linteau de la porte droite du premier niveau est mouluré en accolade et celui de la porte gauche appareillé sur corbelets.

5 - Parties hautes

Le corps latéral Ouest et le corps central sont couverts de toits à deux versants d'ardoises et faitage de tuile.

Bâtiments de Ferme

Le corps latéral Est est couvert de carreaux de fibro-ciment.

La charpente (cf photo n° 35) du corps principal est conçue pour recevoir un plafond de mansarde : fermes à entrants retroussés et poinçons, arbalétriers coulés dans leur tiers inférieur et pénétrants le mur obliquement, renforts par aisseliers; contreventement par sous-faîtières, croix de Saint André et goussets. Assemblages par tenons-mortaises chevillés.

L'entrant retroussé et les aisseliers sont moisés par des pièces secondaires qui recevaient le lattis du plafond.

6 - Distribution intérieure

Les murs Est et Ouest de l'étage du corps central portent des cheminées :

- à l'Est, cheminée simple, intégrée, à piédroits et linteaux formés de pierres de granit, sans hotte (H.I,50 mètre, L 1,80 mètre).

- à l'Ouest, cheminée adossée, sans piédroits, chœur en léger retrait, linteau et consoles de bois (profilées en double quart de rond), hotte droite crépie.

III - NOTE DE SYNTHESE

Seule l'extrémité Est du corps latéral Est paraît plus ancienne que le reste de l'édifice, en particulier le corps central daté 1704; elle se rattache au type local d'habitat rural du XVII^{ème} siècle.

IV - DOCUMENTATION . / .

Le jardin de plan rectangulaire allongé du Nord au Sud se compose de quatre terrasses de largeurs différentes, maintenues par des murs en mauvais état dont la hauteur varie de 0,80 mètre à 2,50 mètres.

Limité au Sud par la pente boisée, il s'étendait au Nord jusqu'à l'aile détruite du château (Cf. dessin Annexe I).

Le passage entre les terrasses se fait par une série d'escaliers disposés sur un axe médian; au Nord Ouest, un autre escalier permet le passage entre le jardin et la grande terrasse Sud-Ouest.

Sur la deuxième terrasse (Sud - Nord) est construite une petite maison moderne. Les troisième et quatrième sont utilisées comme jardin potager.

* Premier escalier (Sud - Nord)

Escalier droit à 12 marches de schiste noir et de granit très micacé et stratifié, limité par deux murets rampants.

L. d'une marche : 2,25 mètres.

H. de la contre-marche : 0,15 mètre.

* Deuxième escalier

Escalier droit à cinq marches de schiste ardoisier et de quelques éléments de granit (même type que précédemment). Les deuxième et troisième marches sont cintrées.

* Troisième escalier

Cf photo n° 7

Escalier de granit en fer à cheval à double volée de 12 marches, palier et volée droite de deux marches.

L de la marche : 1,16 mètre.

H de la contre marche : 0,16 mètre.

Sous l'escalier est ménagée une petite remise à matériel semi-circulaire ouvrant sur l'extérieur par une porte rectangulaire à linteau monolithe et jambages construits en moëllons réguliers.

Les marches reposent sur des murs cintrés en schiste.

* Quatrième escalier

Cf photo n° 7

Escalier de même type que le précédent mais de moindre importance : deux volées tournantes de cinq marches de schiste noir, une volée droite de trois marches.

L. de la marche : 1,49 mètre.

H. de la contre-marche : 0,21 mètre.

Les marches reposent sur une base maçonnée.

* Escalier d'accès à la terrasse S.O.

Cf photo n° 8

Escalier droit de onze marches droites ou cintrées.

L. de la marche : 0,75 mètre.

H. de la contre-marche : 0,16 mètre.

Près de cet escalier subsistent les traces d'un puits circulaire dont il ne reste plus que la base de la margelle.

A l'emplacement de l'ancienne aile Est du château se trouve maintenant des massifs de fleurs. Dans le mur de soutènement de la quatrième terrasse s'ouvre une porte qui donne accès à un couloir souterrain long de 7,90 mètres, large de 1,45 mètre, haut de 1,65 mètre qui donne accès à un puits circulaire, infrastructure de celui de la terrasse (cf photo n° 11). Le sol du couloir est en terre battue, le plafond en dalles de schiste ardoisier, les murs maçonnés.

La margelle du puits est constituée d'une simple dalle de schiste sur chant surmontée d'un appui de bois, encadrée de deux petits bancs de pierres.

Le mécanisme est constitué d'un simple cylindre de bois sur un axe de métal, actionné par deux leviers. La chaîne s'enroule autour du cylindre.

Les murs du couloir sont percés de quatre niches rectangulaires (appuis, plafond et coeur en dalles de schiste). H. 0,60 mètre, L 0,65 mètre, P 0,45 mètre.

IV) - DOCUMENTATION1 - SOURCESA. MANUSCRITES- ARCHIVES DEPARTEMENTALES D'ILLE ET VILAINE* Série B

5 B I23. Plainte de Françoise Ferret en 1693.

* Série E

Série 2 E supp. (Fds La Bourdonnaye - Mont-luc). liasse 765.

. Aveu de BOEUVRES rendu par le sire de Guémadeuc et Hélène de la Chapelle, son épouse. - 1567. Copie.

. Contrat d'échange passé entre le seigneur d'Acigné et le sieur de la Noë François Huart pour la terre de BOEUVRES avec la seigneurie de Pacé.- 15 mars 1619. Original.

. Aveu de BOEUVRES rendu par Françoise Ferret, veuve de Jacques Huart pour sa fille.- 1695. Original.

* Série F

Série 7 Fa I76. Fds des Bouillons, liasse concernant Messac : 3 dessins à la plume :

. dessus de cheminée,
. cadre en pierre sculptée dans la chapelle,
. ancien château d'après un croquis très sommaire de M^r le C^{te} de Palys.

Ces dessins sont reproduits à l'annexe 1.

Série 5 Fk 30. Les châteaux d'Ille et Vilaine Boeuvres en Messac.

* Série G liasse 505^c

Présentation aux chapellenies du Vautenet
et de Port en Messac

* Série Q

Série 1 Qg2 : lettre des administrateurs
du département d'Ille et Vilaine.- 24 germinal an II (13 avril 1793).

- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE RENNES

Ms 192 Anciennes réformations de la noblesse de
Bretagne du XV^e et du XVI^e ème siècles, faites par évêché et par ordre alphabétique
des paroisses dans chaque évêché.- Ms. du XVIII^e ème siècle, 2 vol.

B- IMPRIMEES

Anciens registres paroissiaux de Bretagne (Baptêmes, mariages,
sépultures), publiés par PARIS-JALLOBERT (P.) .- Rennes Plihon et Hervé (1891-1904).

DU PAZ, Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de
Bretagne.- Paris, 1619.

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

- BANEAT (P.) Le département d'Ille et Vilaine. Histoire, archéologie,
monuments. Rennes, Larcher, 1927-1930. 4 tomes.

- BANEAT (P.) Le vieux Rennes.- Rennes, Larcher, 1926 gr. in 8° 656 p.
-Bulletin paroissial de Renac, mai 1914.

- GUERIN DE LA GRASSERIE, Armorial de Bretagne.- Nantes, Charpentier,
s.d. in 4°.

- GUILLOTIN DE CORSON (A.) Pouillé historique de l'Archevêché de Rennes.-
Rennes, Fougeray; Paris, Haton 1880- 1886. 6 tomes.

- GUILLOTIN DE CORSON (A.) Statistique historique et monumentale de
l'arrondissement de Redon. - Rennes, Catel, 1886.

- GUILLOU et REBILLON, la vente des biens nationaux dans les districts
de Rennes et de Bain.- Rennes, Oberthur, 1911. LXXIXp.- 773 p.

V) - ANNEXES

1- Croquis de Mr le Cte de Palys.
3- Plan actuel du rez de chaussée.

2- 3 croquis de charpentes

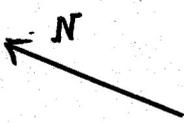
IV -2-

35 MESSAC BOEUVRES

Section I dite de Boeuvres
4^{eme} feuille.

1/1250.

→ Poin



1329

1316

Château de Boeuvres

1327

1328

1926

1317

18

1319

1324

1332

1331

1333

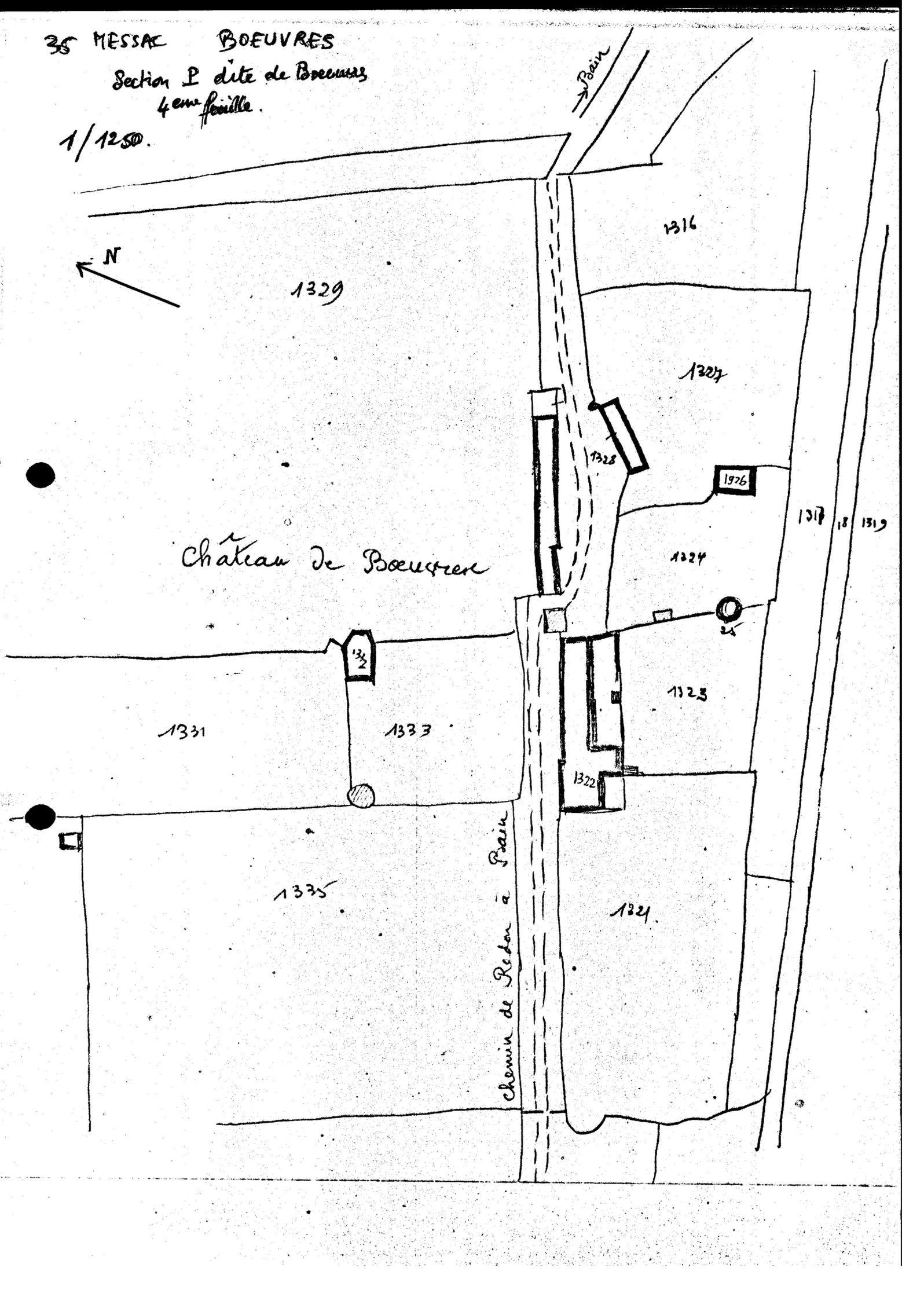
1323

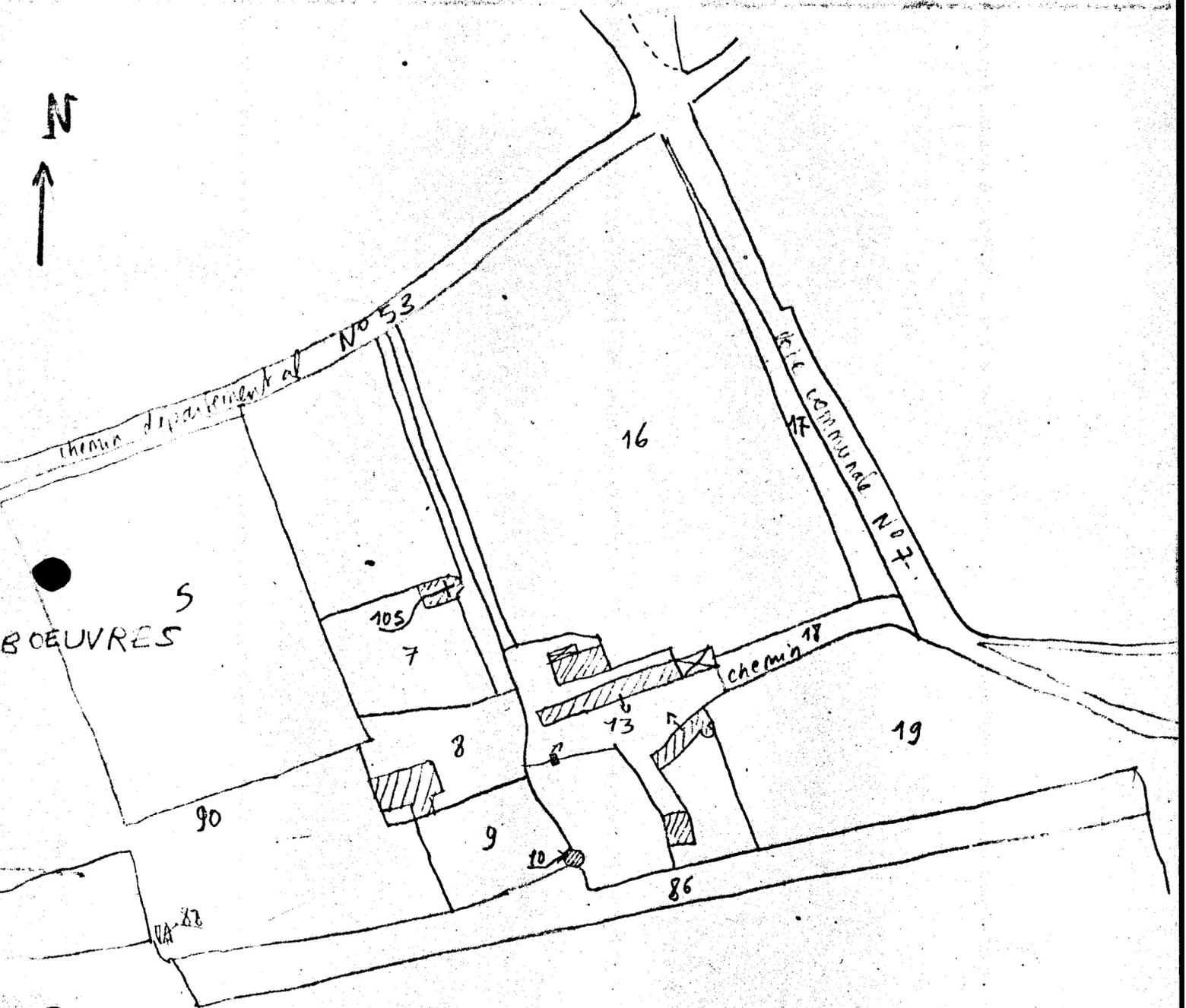
1322

1335

1321

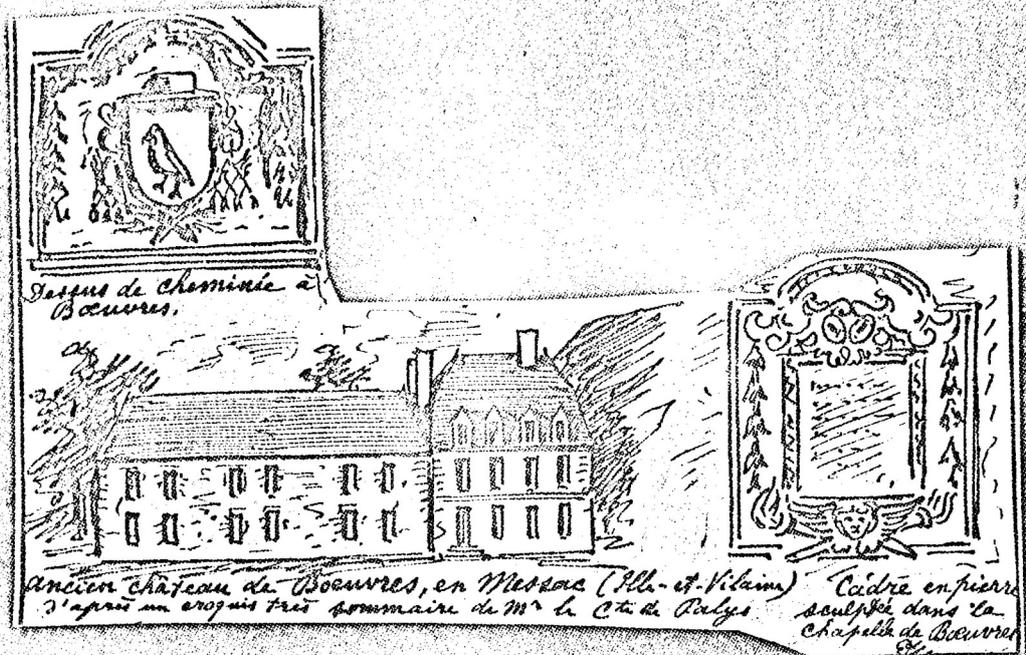
Chemin de Redon à Poin





35. MESSAC. BOEUVRES

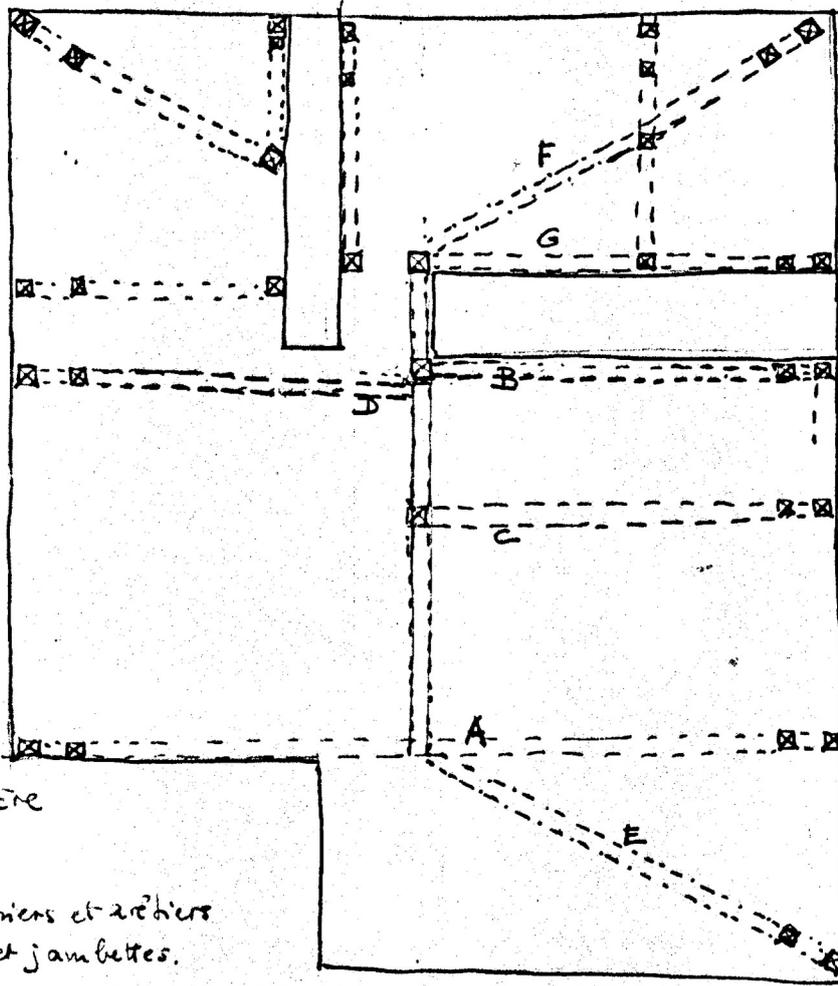
Section AN
 Plan révisé en 1963
 Echelle $\frac{1}{2000}$



AD 35

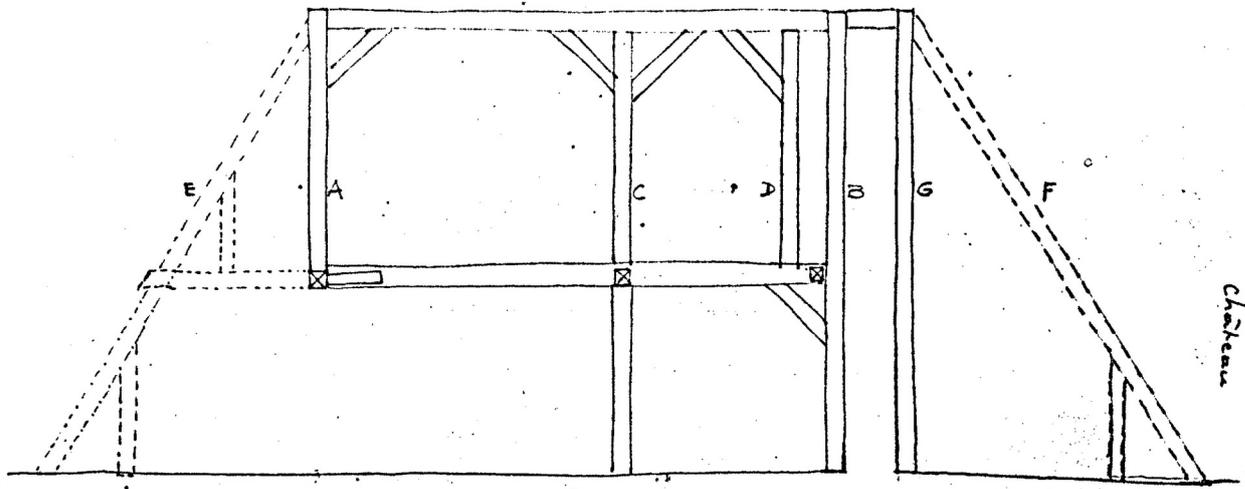
7 Fe 176 FONDS DES BOUILLONS

Croquis A



|| saune faîtière
 - - - - - arbalétriers et archiers
 □ arbalétriers et jambettes.

PLAN DE LA CHARPENTE ANCIENNE
 (corps principal)

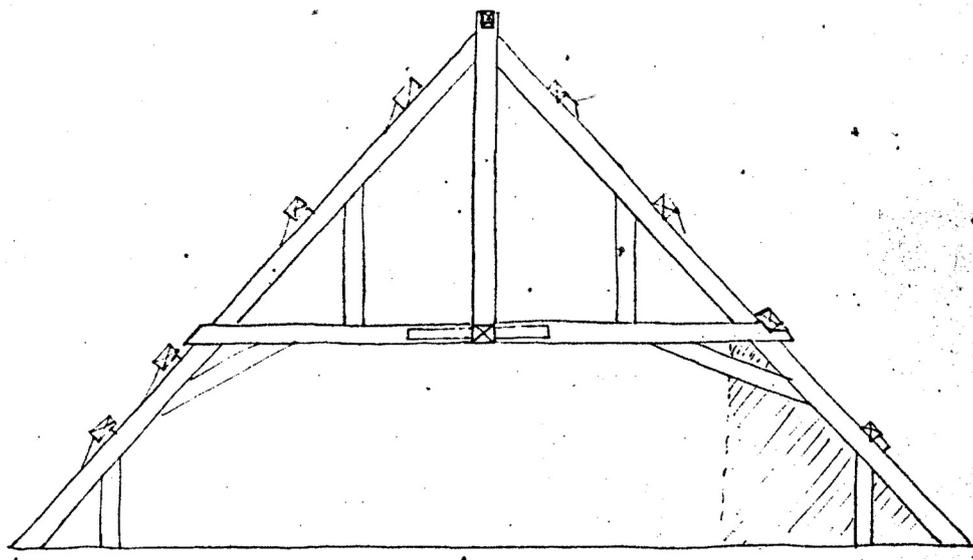


35 - Messac - Boissac - Chateaux

les fermes E et F ont à 45° par rapport aux fermes A, B, C, D.
 Corps principal
 Etre sillonnement longitudinal

Annexe 2
 Croquis de charpente B

135-01



FERME A (vers l'Est)

Corps principal

Annexe 2
 Croquis de charpente C

35 - Messac

Boissac - Chateaux

35-01

Table des figures :

DOC.1 l'arrivee
Arch.Dep.I et V. 7FA 176 69 35 125 V

Pl.1 Plan
84 35 166 P

FIG.1b Vue aerienne prise du
Sud-Ouest 71 35 209 VR

FIG.4 Allée Est-Ouest, entree Ouest
67 35 139 V

FIG.12 Vue Sud-Ouest
71 35 96 V

FIG.15 Charpente, vue Est-Ouest
71 35 99 V

FIG.14 Salle-a-manger : cheminee
71 35 98 V

FIG.10 Tour Est : detail de pierre
sculptee 71 35 91 V

FIG.17 Vue Sud-Ouest
67 35 149 V

FIG.19 Face Ouest
71 35 90 V

FIG.21 Vue interieure
67 35 145 V

DOC.2 Vue d'ensemble
Arch.Dep.I et V. 7FA 176 69 35 124 V

FIG.1 Vue aerienne prise du Nord
71 35 208 VR

FIG.3 Vue prise du Nord
67 35 137 V

FIG.5 Vue prise du Sud du jardin
67 35 142 V

FIG.13 Couloir voute
67 35 143 V

FIG.16 Charpente : vue Ouest-Est
71 35 100 V

FIG.9 Tour Est
67 35 140 V

FIG.18 Face Sud
71 35 92 V

FIG.20 Vue Nord-Est
71 35 93 V

FIG.24 Sacristie : escalier
d'acces a l'etage 67 35 147 V

Table des figures : (suite)

FIG.23 Porte de la sacristie
71 35 94 V

FIG.25 Sacristie : cheminee
67 35 148 V

FIG.6 Vue Nord-Sud
67 35 141 V

FIG.8 Escalier lateral Ouest
71 35 95 V

FIG.27 Cour prise de l'Ouest
71 35 101 V

FIG.29 Facade : partie centrale
71 35 104 V

FIG.31 Facade : partie Est
71 35 105 V

FIG.33 Escalier interieur
71 35 109 V

FIG.35 Charpente
71 35 108 V

FIG.22 Credence obturee
67 35 146 V

FIG.26 Saint Marc et ecclesiastique
67 35 144 V

FIG.7 Troisieme escalier
67 35 138 V

FIG.11 Puits souterrain
71 35 97 V

FIG.28 Partie Ouest : logis actuel
71 35 103 V

FIG.30 Facade : detail de la lucarne
71 35 106 V

FIG.32 Dependance Sud-Ouest
71 35 102 V

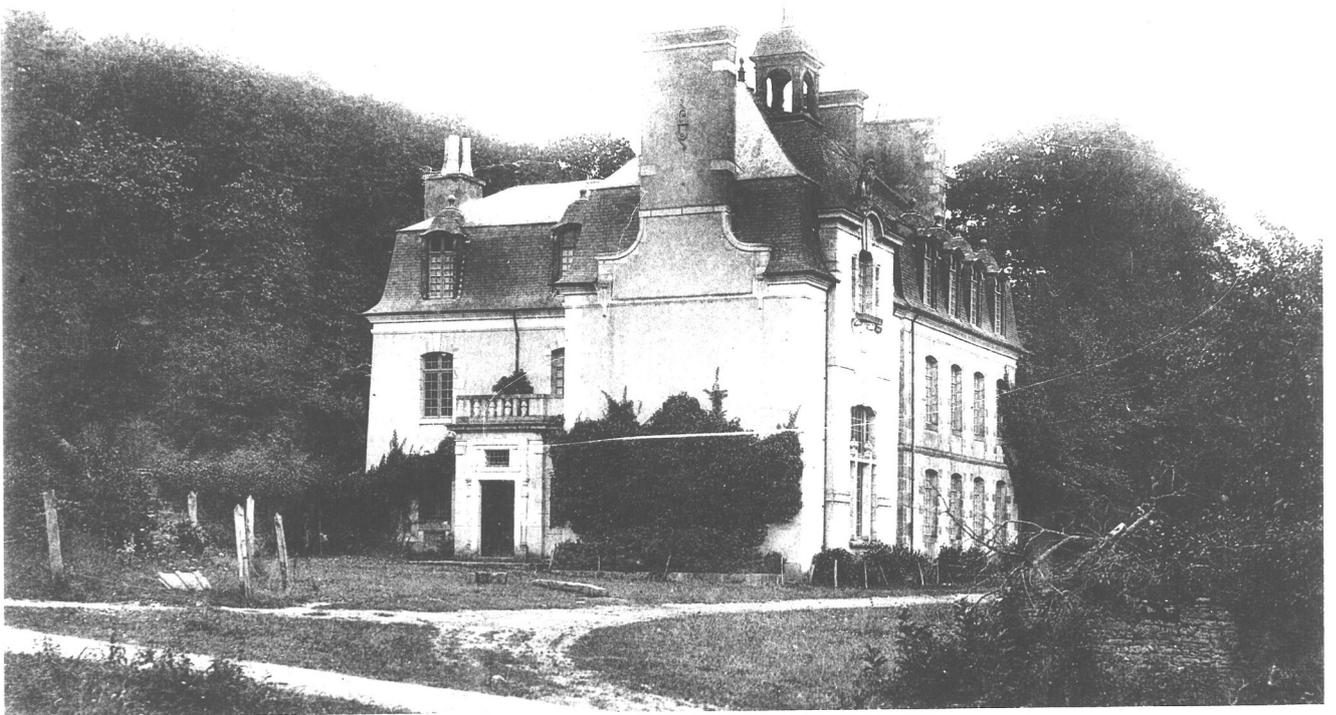
FIG.34 Cheminee a l'etage
71 35 107 V

Doc. Vue générale
88.35.383 X

Doc. Vue générale
88.35.384 X

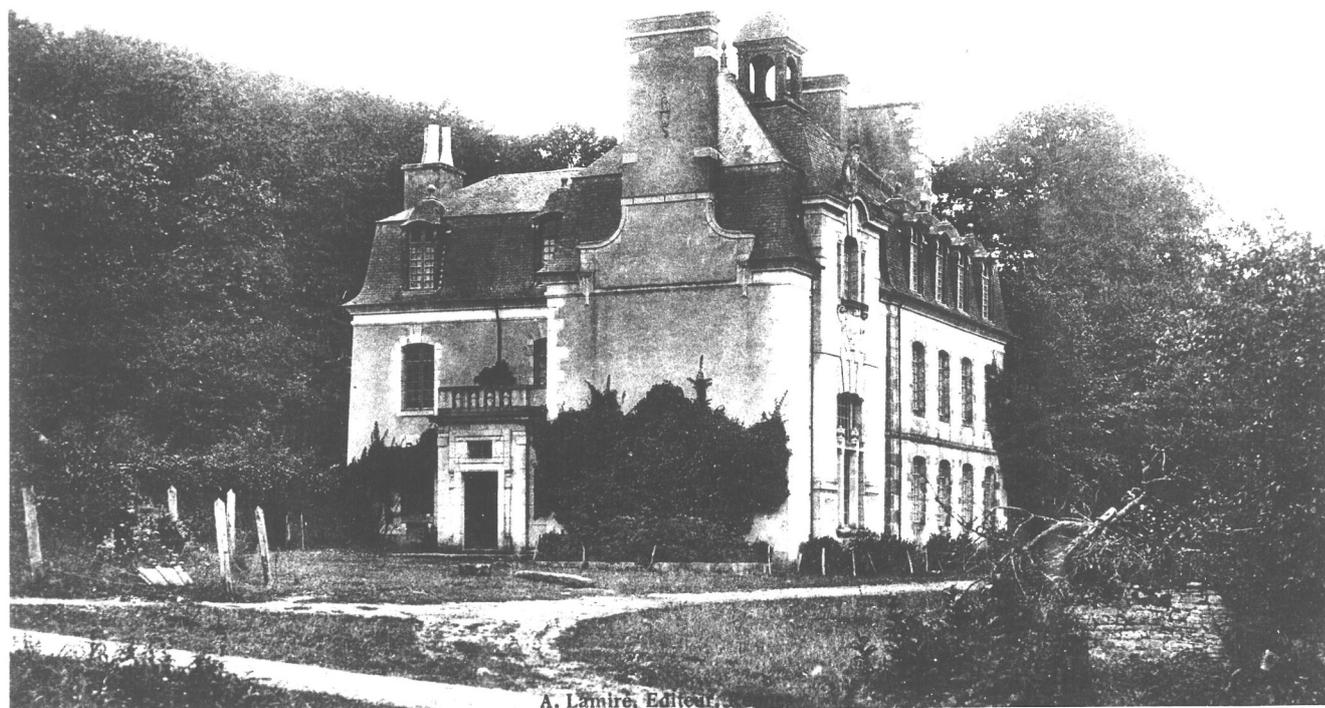
35 - MESSAC Beuve
CHATEAU
Doc. Vue générale
Cl. Inv. ARTUR/LAMBART
88.35.384 X
(Repro: Fonds Lagrée)

4389. Messac (I.-et-V.) -- Le Château de Beuve. - Vue d'ensemble



35 - MESSAC Beuve
CHATEAU
Doc. Vue générale
Cl. Inv. ARTUR/LAMBART
88.35.383 X
(Repro:Fonds Lagrée)

4389. Messac (I.-&-V.) -- Le Château de Beuve - Vue d'ensemble



A. Lamire, Editeur.

35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU

DOC. 1 l'arrivee
Arch. Dep. I et V. 7FA 176
Cl. Inv. Dagorn 69 35 125 V

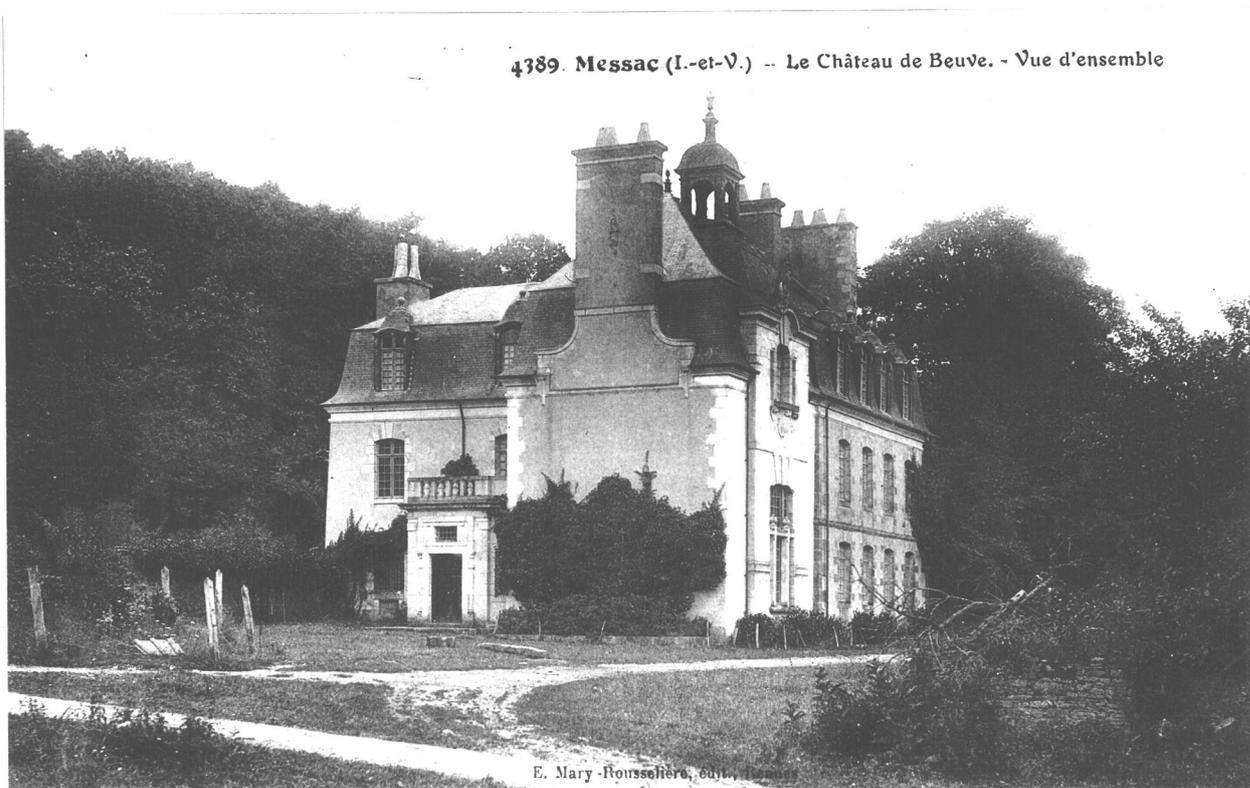


4388 *Messac* (L.-et-V.) — L'Avenue de Beuve. - L'Entrée du Parc et le Château

E. Mary-Rousselière, édit., Rennes

35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU

DOC.2 Vue d'ensemble
Arch. Dep. I et V. 7FA 176
Cl. Inv. Dagorn 69 35 124 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU

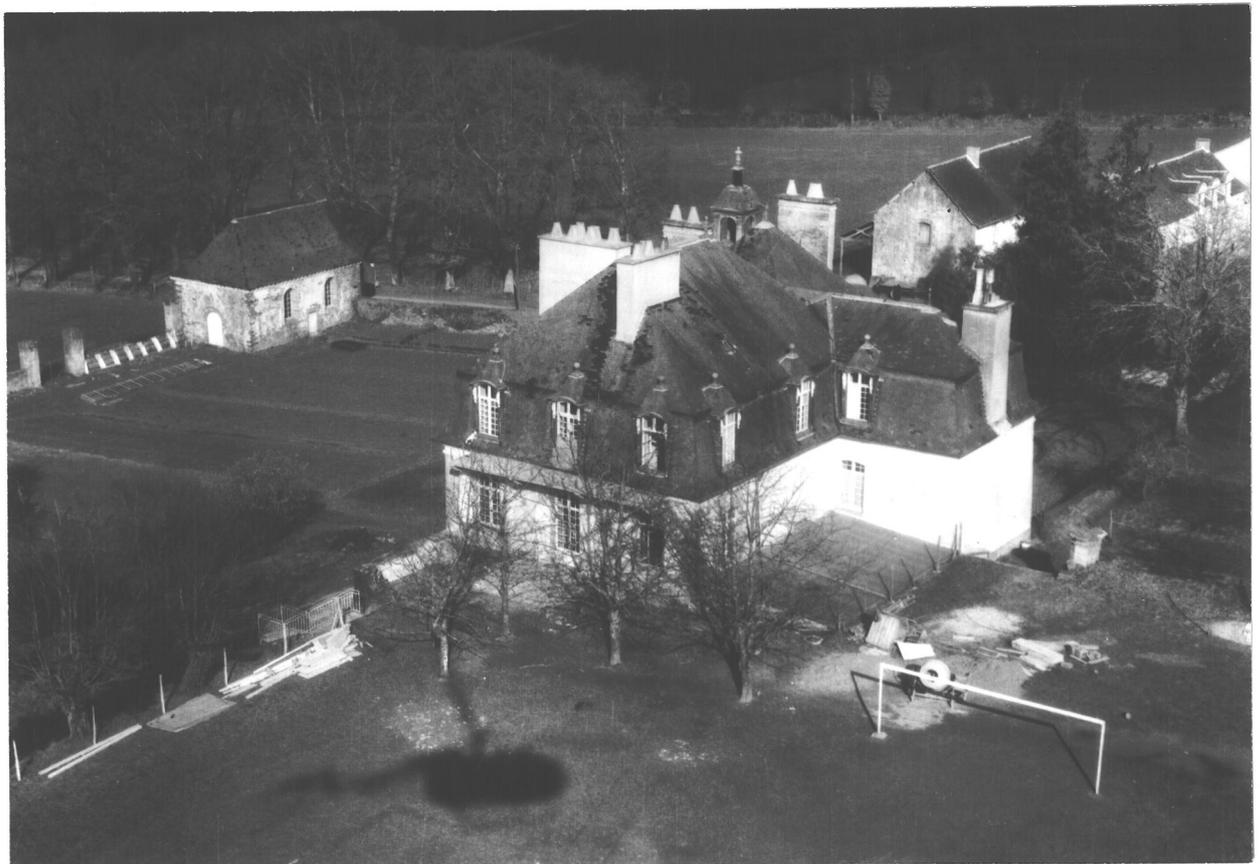
FIG.1 Vue aeriennne prise du Nord

C1.G.A.L.A.T. 71 35 208 VR



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU

FIG. 1b Vue aeriennne prise du
Sud-Ouest
C1.G.A.L.A.T. 71 35 209 VR



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU

FIG.3 Vue prise du Nord

Cl. Inv. Dagorn 67 35 137 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU

FIG.4 Allee Est-Ouest, entree Ouest

Cl. Inv. Dagorn 67 35 139 V

01.00.000 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU

FIG.5 Vue prise du Sud du jardin

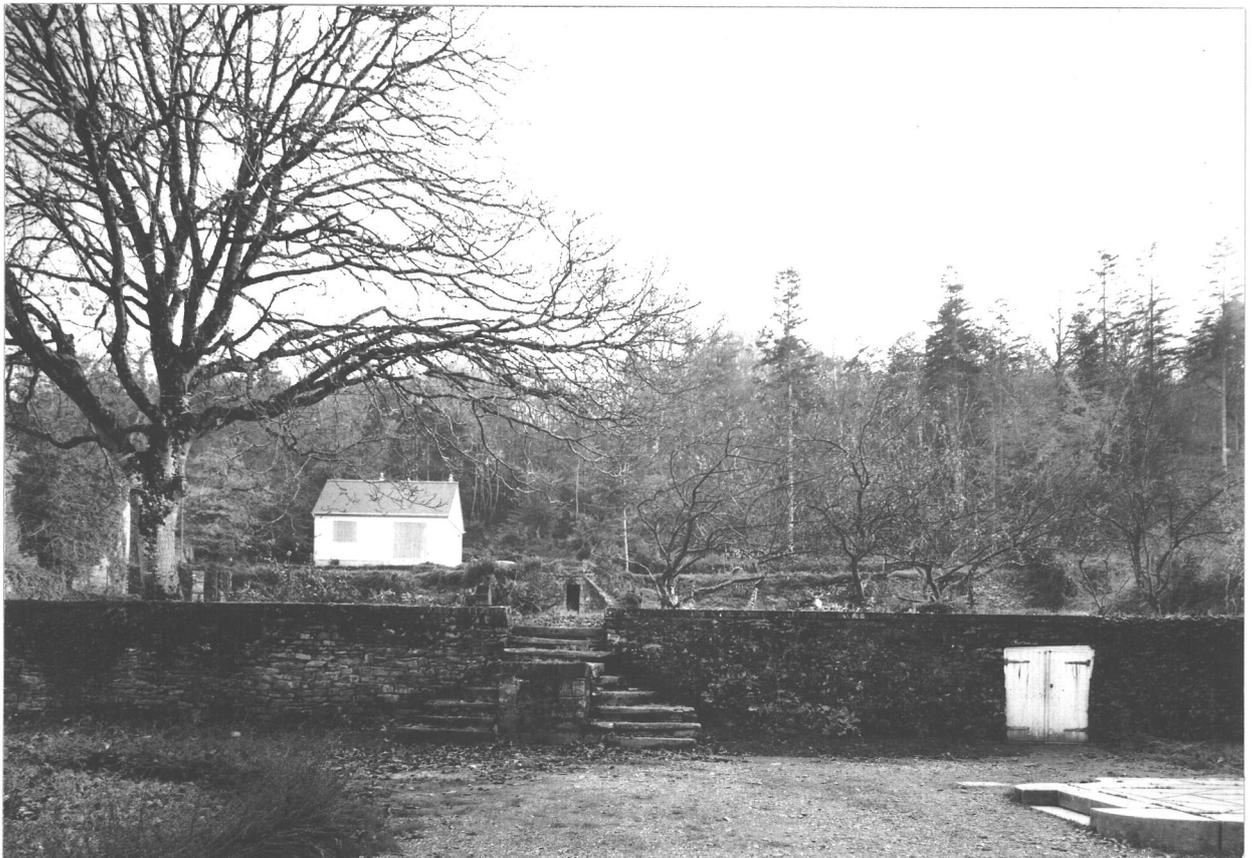
Cl. Inv. Dagorn 67 35 142 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : JARDIN

FIG.6 Vue Nord-Sud

Cl. Inv. Dagorn 67 35 141 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : JARDIN

FIG.7 Troisieme escalier

Cl. Inv. Dagorn 67 35 138 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : JARDIN

FIG.8 Escalier lateral Ouest

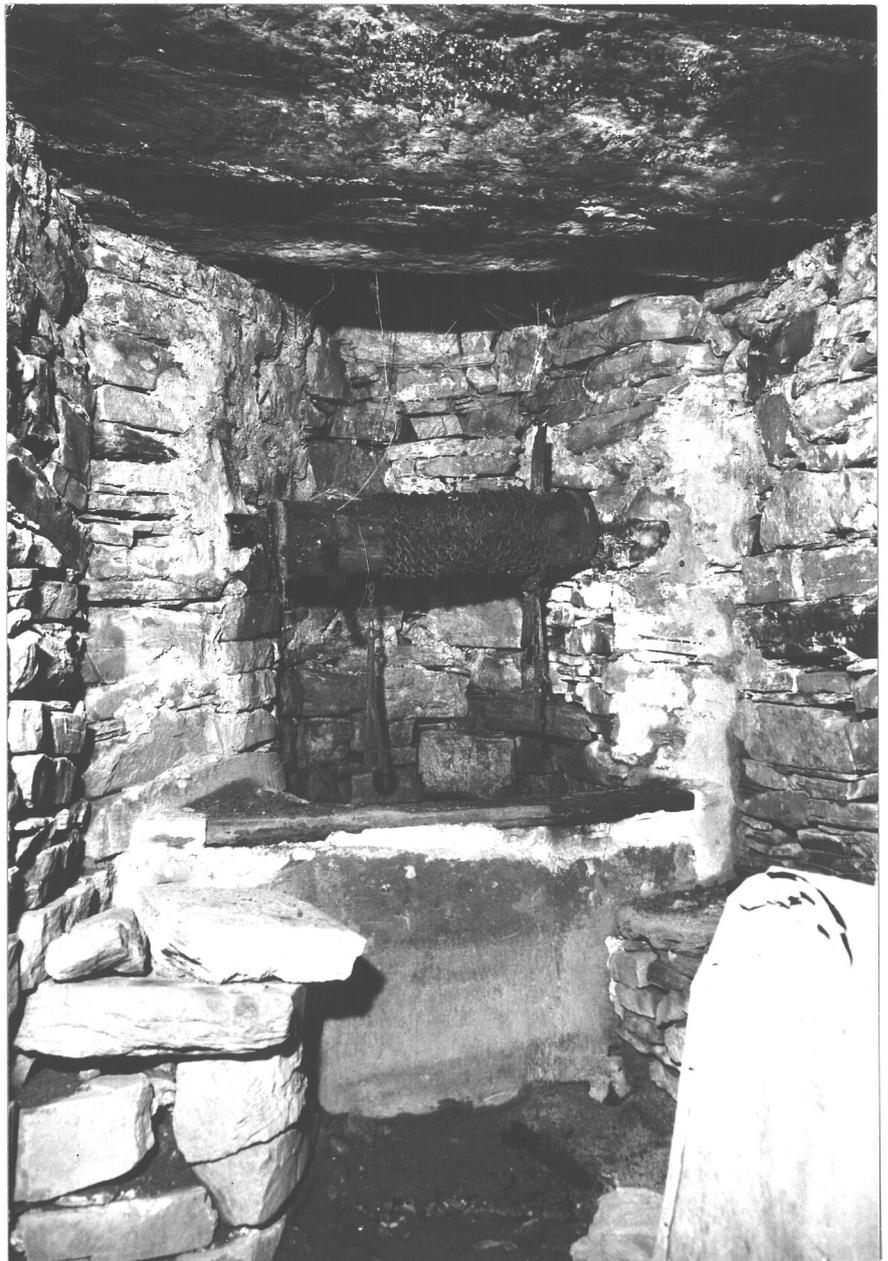
Cl. Inv. Dagorn 71 35 95 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : JARDIN

FIG.11 Puits souterrain

Cl. Inv. Dagorn 71 35 97 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU

FIG. 12 Vue Sud-Ouest

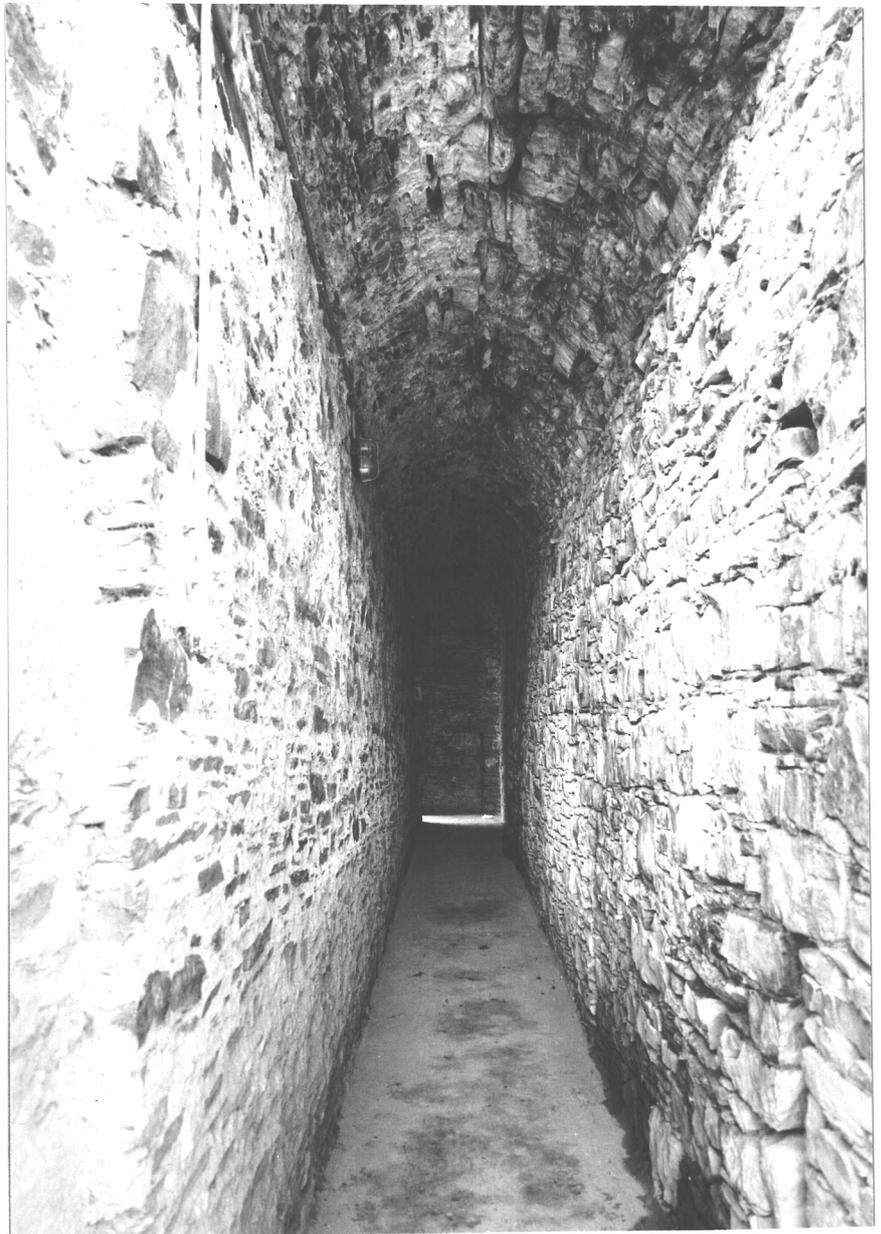
C1. Inv. Dagorn 71 35 96 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU

FIG.13 Couloir voute

Cl. Inv. Dagorn 67 35 143 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU

FIG. 15 Charpente, vue Est-Ouest

Cl. Inv. Dagorn 71 35 99 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU

FIG. 16 Charpente : vue Ouest-Est

Cl. Inv. Dagorn 71 35 100 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : DEPENDANCES

FIG.27 Cour prise de l'Ouest

Cl. Inv. Dagorn 71 35 101 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : DEPENDANCES

FIG.28 Partie Ouest : logis actuel

Cl. Inv. Dagorn 71 35 103 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : DEPENDANCES

FIG. 29 Facade : partie centrale

Cl. Inv. Dagorn 71 35 104 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : DEPENDANCES

FIG.30 Facade : detail de la lucarne

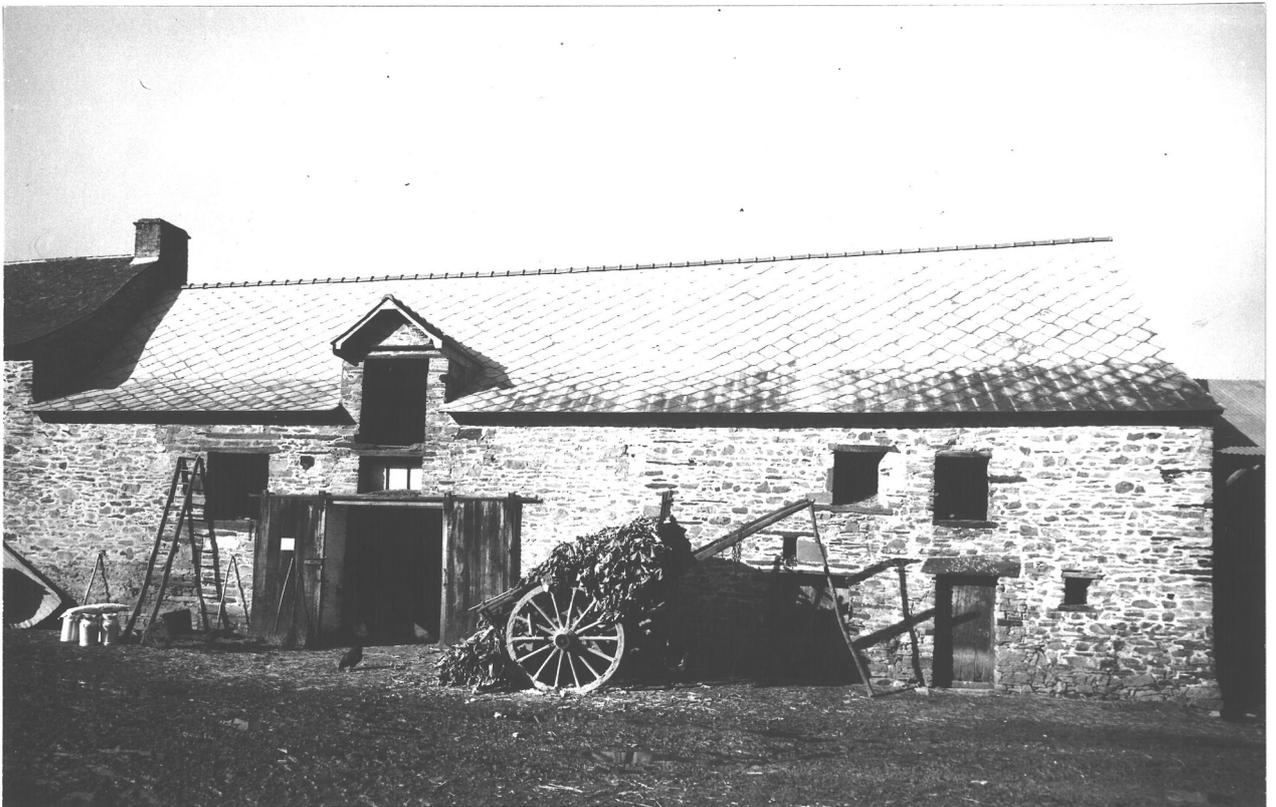
Cl. Inv. Dagorn 71 35 106 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : DEPENDANCES

FIG.31 Facade : partie Est

Cl. Inv. Dagorn 71 35 105 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : DEPENDANCES

FIG. 32 Dependance Sud-Ouest

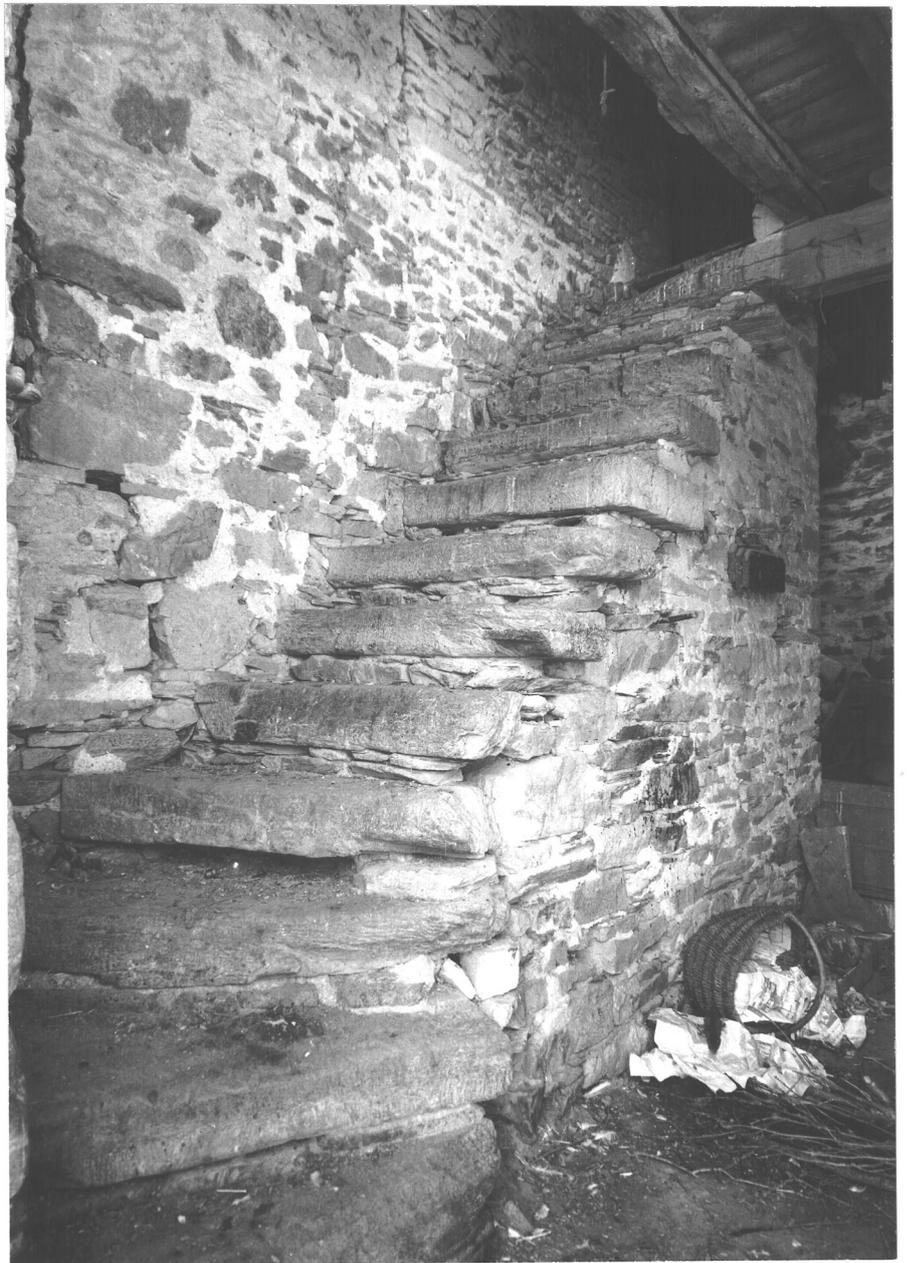
C1. Inv. Dagorn 71 35 102 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : DEPENDANCES

FIG.33 Escalier interieur

Cl.Inv.Dagorn 71 35 109 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : DEPENDANCES

FIG.34 Cheminee a l'etage

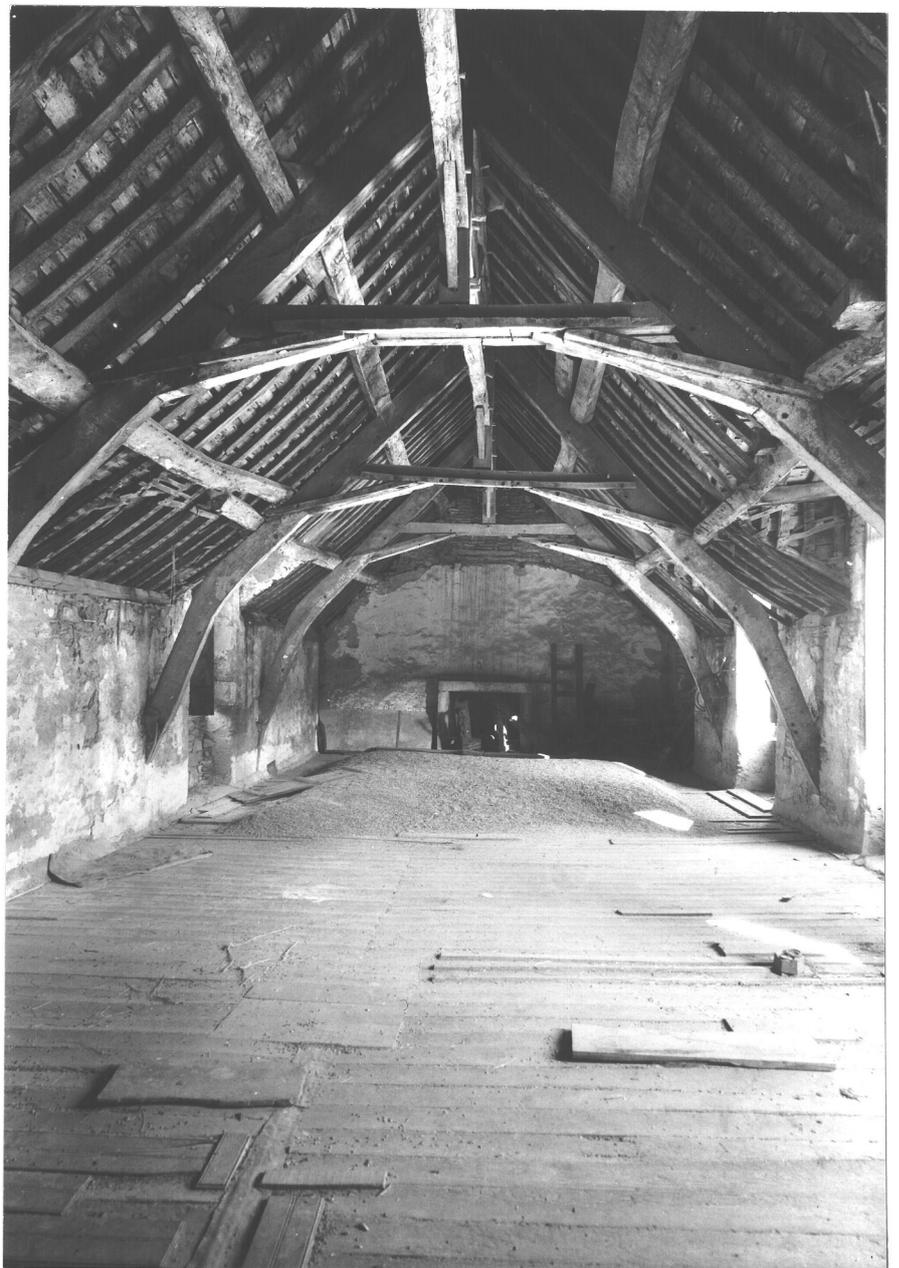
Cl. Inv. Dagorn 71 35 107 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : DEPENDANCES

FIG. 35 Charpente

C1. Inv. Dagorn 71 35 108 V



Cf photo n° I4

Haute cheminée occupant toute la hauteur de la salle à manger et une grande partie de la largeur. Construite entièrement en tuffeau.

Deux piédroits à pilastres en gaines à décor de médaillon ovale bombé avec ruban passant, séparé dessous en deux branches enserrant une chute de feuilles latérales, avec chute de fruits axiale.

Manteau mouluré à décor axial de rubans plats à découpes et rouleaux ornés de feuilles. Au droit des piédroits, motif à fort relief de cuir frappé d'une large feuille en fleuron.

Le dessus de cheminée est composé d'un large tableau carré sur haute plinthe, entre des pilastres jumelés sur piédestal commun, orné d'une table saillante. Pilastres à chapiteaux corinthiens, fût lisse orné d'une table à entourage élégi, base ionique. Entre ces pilastres, parclose à cartouche supérieure, panneau imitation peint d'ardoise et chute de culots inférieure.

Sous le tableau, plinthe à corniche saillante à décor de godrons plats, cartouche central horizontal à médaillon oblong bombé, enroulement latéraux d'où partent des feuillages aux découpes tourmentées.

Panneau à large cuir à découpes multiples de lanières agrémentées de feuilles et fleurs, sur le cuir blason; mi-parti, à dextre : tête de cerf à hermine entre les cornes, à senestre : macles en 3 rangs dégradés -3, -2, -1.

Couronne contale (?) : feuilles d'aches alternées de trilobes.

Corniche supérieure à modillons et denticules.

- Retours latéraux de même type.

- Foyer à ébrasements biaux, plaques en lambris à décor de fleuron.

35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU

FIG. 14 Salle-a-manger : cheminee

Cl. Inv. Dagorn 71 35 98 V



Tour Est

I - HISTORIQUE . / 1II - DESCRIPTION

Cf photos nos 9 et 10

* Situation

Cf rubrique générale "Situation".

L'accès à cette tour est commandé par un portail ménagé dans une clôture - aménagement récent - que relie en biais le mur de scotènement de la terrasse et le mur d'enceinte, ménageant ainsi une petite cour de forme triangulaire.

Les piles du portail sont faites de pierres réemployées, parmi lesquelles se trouvent deux éléments de jambage d'ouverture à bossage en pilastre annelé, en grès gris.

Une pierre provenant d'une archivolte retournée à enroulement en volute git dans la cour; c'est vraisemblablement un élément du même ensemble (photo n° 10).

* Matériaux

Appareil petit et irrégulier de schiste et grès. Ouvertures en schiste noir. Toiture refaite récemment en plaques de fibro-ciment rose.

* Parti général - Plan - Coupe

Plan circulaire à rez-de-chaussée, étage, le comble ayant été arasé.

Etant donné l'emplacement de la tour, l'accès à l'étage se fait de plain pied par la troisième terrasse. La toiture actuelle est à versant unique.

* Elévations extérieures

Trois ouvertures rectangulaires : une porte à l'Ouest dessert le rez-de-chaussée, une fenêtre au Nord Est éclaire l'étage dont l'accès se fait par

Tour Est

une porte au Sud.

* Parties hautes

refaites récemment

* Distribution intérieure

Rez-de-chaussée : cave, sol en terre battue.

Etage - ancienne habitation - : sol en plancher (pourri)
fenêtre à ébrasement biais et coussièges, cheminée à linteau de schiste (modifiée).

III - NOTE DE SYNTHÈSE

Aucun élément ne permet de dater cette tour, elle peut être antérieure à l'édifice du XVII^{ème} et réintégrée dans le jardin ou contemporaine de ce jardin.

IV - DOCUMENTATION . / .

V - ANNEXE . / .

35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU

FIG.9 Tour Est

Cl. Inv. Dagorn 67 35 140 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU

FIG.10 Tour Est : detail de pierre
sculptee
Cl. Inv. Dagorn 71 35 91 V



I) - HISTORIQUE1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S) ./.2 - CONTEXTE HISTORIQUE . / .3 - CONSTRUCTION

Nous ignorons la date exacte de construction de la chapelle. Elle est mentionnée en 1670 dans les registres paroissiaux lors du mariage de Michel Toussaint de Carné et de Jeanne-Nicole Huart (1).

Le cadre sculpté dans un mur de la chapelle peut être daté de façon assez précise : on y voit en effet accolées les armes des Huart : d'argent au corbeau (alias gerfaut) de sable, membré et becqué d'azur (2); et celles des Ferret : d'azur à la tour crénelée de quatre pièces d'argent, maçonnée et ajourée de sable, accostée de deux étoiles d'or, soutenue d'un croissant de même (1).

Le contrat de mariage de Jacques Huart et de Françoise Ferret, conservé aux archives, date du 5 juin 1689 (3). Jacques Huart mourut rapidement car en 1693 lors d'un procès, Françoise Ferret est qualifiée de veuve (4) et à cette même date elle rend aveu pour sa fille pour la seigneurie de Boeuvres (5°). Le cadre date donc des environs de 1690 et la chapelle est antérieure ou contemporaine de cette date.

4 - DEGRADATIONS - RESTAURATIONS

La chapelle fut abandonnée dans le courant du XIX ème siècle et restaurée depuis le début du XX ème (6), lorsque le château fut lui-même restauré.

(1) PARIS-JALLOBERT, Registres Paroissiaux de Messac, p. 6

(2) B.M. de Rennes, 191, Guérin de la Grasserie, armorial de France.

(3) A.D. D'Ille et Vilaine 2 Eh 19

(4) id. 5 B 123.

(5) id. 2 E supp. 765

(6) id. 7 Fa 176

II) - DESCRIPTION1 - SITUATION

Cf rubrique situation du château.

2 - MATERIAUX

Le gros-oeuvre est fait d'un blocage irrégulier de schiste gris en petit appareil, lié par du mortier jaune. Les angles sont grossièrement harpés en schiste gris-noir taillé; l'encadrement des ouvertures est appareillé régulièrement de schiste gris (scié) sauf la clef de la fenêtre Sud, à droite de la porte, en tuffeau. La corniche à modillons qui court sous le toit est également en tuffeau. (un tronçon au droit de la porte Ouest a été remplacé par une pièce de bois). Les murs sont crépis (en mauvais état).

3 - PLAN - COUPES - (cf relevé graphique)- ELEVATIONS INTERIEURES

Vaisseau simple à chevet à trois pans. Intérieurement l'édifice est divisé en deux parties par un mur de refend servant d'appui à l'autel orienté à l'Ouest. La partie Est correspondant à la profondeur des pans est aménagée en sacristie; la partie destinée au culte, rectangulaire, est couverte d'un lambris récent. La sacristie, à plafond bas supporté par des solives (placées dans le sens Est-Ouest), comporte à l'angle Nord-Ouest un escalier en bois, en vis, accédant à l'étage sous comble.

Le vaisseau, à sol dallé de grès, est ouvert régulièrement, à l'Ouest, par une large porte à ébrasement droit, à arc en segment (présence d'un bénitier encastré à gauche de celle-ci). Au Sud, une porte axiale rectangulaire, à ébrasement biais entre deux fenêtres symétriques, à arc en plein cintre, à ébrasement et appui biais. Au Nord, s'ouvrent deux fenêtres correspondant à celles du Sud. Dans le mur de refend Est, s'ouvre une porte rectangulaire à linteau monolithe, arrondi aux angles, à l'extrémité Sud du mur. Dans le mur Nord, à l'Est de la fenêtre, crédence obturée à décor important (cf sous-dossier).

4 - ELEVATIONS EXTERIEURESA - FACE OUEST

Il faut noter tout d'abord qu'une pile de l'enceinte du château, prend appui à l'extrémité Nord du mur, sur les trois quarts de sa hauteur

Cette façade est ouverte d'une large porte axiale, à arc en plein cintre, à ébrasement droit, à encadrement à deux voussures profilées (de l'extérieur vers l'intérieur en tore, cavet, tore. L'encadrement est souligné par une archivolte saillante, à retour à hauteur d'imposte. L'archivolte est profilée de l'intrados à l'extrados en cavet, quart de rond et quart de rond contraire plus grand. Le retour s'enroule sur lui-même dessinant un oeil circulaire orné au Nord d'un motif en bas relief. Au Sud du jambage Sud, dans deux blocs de grès gris clair est percé une "couleuvrine".

B - FACE SUD

ouverte régulièrement; porte axiale rectangulaire à linteau monolithe, entre deux fenêtres en plein cintre à ébrasement biais et tableau droit. La clef de la fenêtre Ouest est saillante avec découpe rectangulaire inférieure. Le crépi porte la trace, au-dessus de la porte d'un large cadran solaire peint; l'aiguille subsiste.

C - FACE EST

La face Est est aveugle (présence d'une petite ouverture rectangulaire horizontale, aération du conduit de la cheminée de l'étage), les pans Nord-Est et Sud-Est sont ouverts de deux oculi ovales horizontaux superposés. L'oculus inférieur à ébrasement biais et tableau droit, appareillé en petits claveaux, protégé par une grille entre tableaux, a un montant et une traverse réunis par un noeud de forme carrée sur angle, les côtés étant incurvés en doucine. L'oculus supérieur à encadrement saillant est formé par 4 blocs, à ébrasement biais, protégé par une grille en losange à côtés incurvés, à fers carrés sur angle.

D - FACE NORD

Deux fenêtres identiques à celles de la face Sud. Sous le toit court une corniche en doucine, à modillons cubiques sous un listel et un tore.

5 - PARTIES HAUTES

Toiture d'ardoises à deux versants principaux, avec croupe à l'Ouest et trois pans à l'Est. La ligne de faite est prolongée jusqu'au pan droit par une distorsion des pans biais. Faîtage de tuiles et amortissement à l'Ouest par un épi en plomb.

Lambris intérieur, en berceau brisé avec pan à brisis à l'Ouest (coupe).

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

Sacristie.

Le rez-de-chaussée est à sol de mallons hexagonaux. La sacristie est ouverte symétriquement par deux oculus ovales, horizontaux, à encadrement chanfreiné. A l'angle Sud-Ouest, supportant le plafond, un léger encorbellement triangulaire à deux ressauts, au-dessus d'une petite niche rectangulaire très ébrasée, traversant de part en part (ancienne meutrière ?). A l'angle Nord-Ouest, tournant à gauche un escalier en vis à poteau circulaire en bois, marches (11) en bois (une demi volée). Au niveau du plancher de l'étage, à l'angle Nord-Ouest de l'escalier, le mur cesse d'avoir la forme incurvée servant à asseoir l'escalier, et forme tablette en schiste gris : le noyau aboutit à une solive du plafond.

Etage.

De plan identique à celui du rez-de-chaussée, angle Nord-Ouest de l'escalier en moins, dont la pièce est isolée par une cloison de bois, à porte rectangulaire à l'extrémité Ouest. Cette pièce à plancher de bois est éclairée au Sud par une petite fenêtre rectangulaire, horizontale, à encadrement de schiste, à ébrasement biais, dans le pan biais; le mur Nord est percé symétriquement, cette ouverture éclairant l'escalier.

Il faut noter, adossée au pan droit du mur Est une cheminée affleurée. (Cf sous-dossier).

Cette pièce est plafonnée, avec solives. Suivant les trois pans court une corniche de bois, profilée en quart de rond, supportant les solives encastrées simplement à l'Est.

III) - NOTE DE SYNTHÈSE

Le cadre de la crédence est précisément identifié mais il ne semble pas qu'il date l'édifice dont la construction se situerait un peu avant 1689. Celui-ci existait en 1670 puisqu'un mariage y fut célébré (cf historique), à moins qu'il ne s'agisse d'un édifice antérieur dont il ne reste plus de traces.

Il apparaît vraisemblable que sa construction fut le fait de François Huart, chanoine pronotaire à l'évêché de Rennes, qui fit sans doute également construire le corps de bâtiment Est du château aujourd'hui détruit (Cf note de synthèse du château), ceci dans la première moitié du XVII ème siècle ou au début de la deuxième moitié.

Aucun texte cependant ne le prouve, le seul élément de comparaison étant le rapprochement évident de style que l'on peut établir entre les retours en volute de l'archivolte de la porte Ouest et une pierre pouvant provenir de l'édifice détruit.

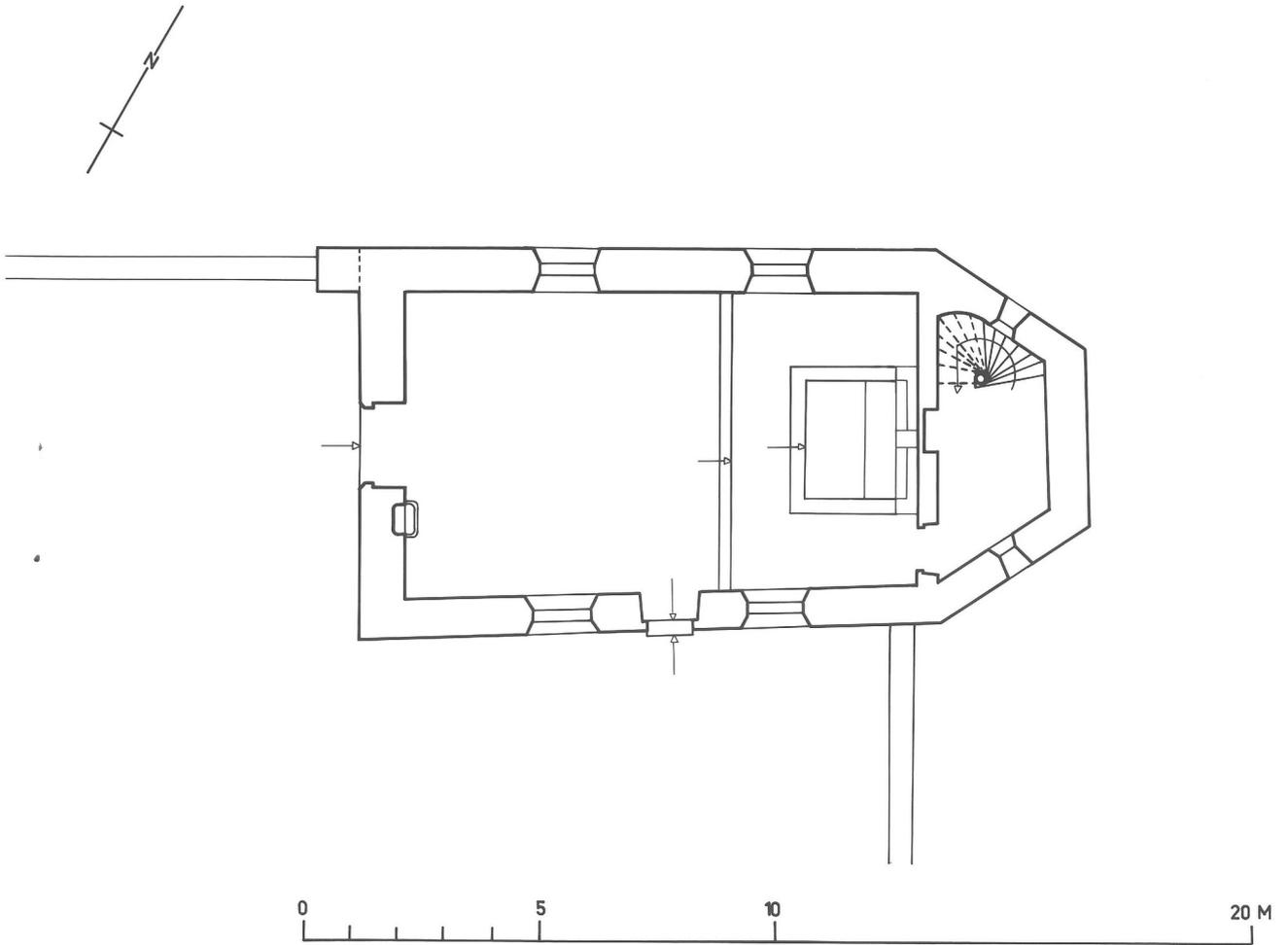
IV - DOCUMENTATION : . Cf. dossier du château.

V - ANNEXE : . / .

35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : CHAPELLE

Pl.1 Plan

Cl. Inv. Artur 84 35 166 p



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : CHAPELLE

FIG. 17 Vue Sud-Ouest

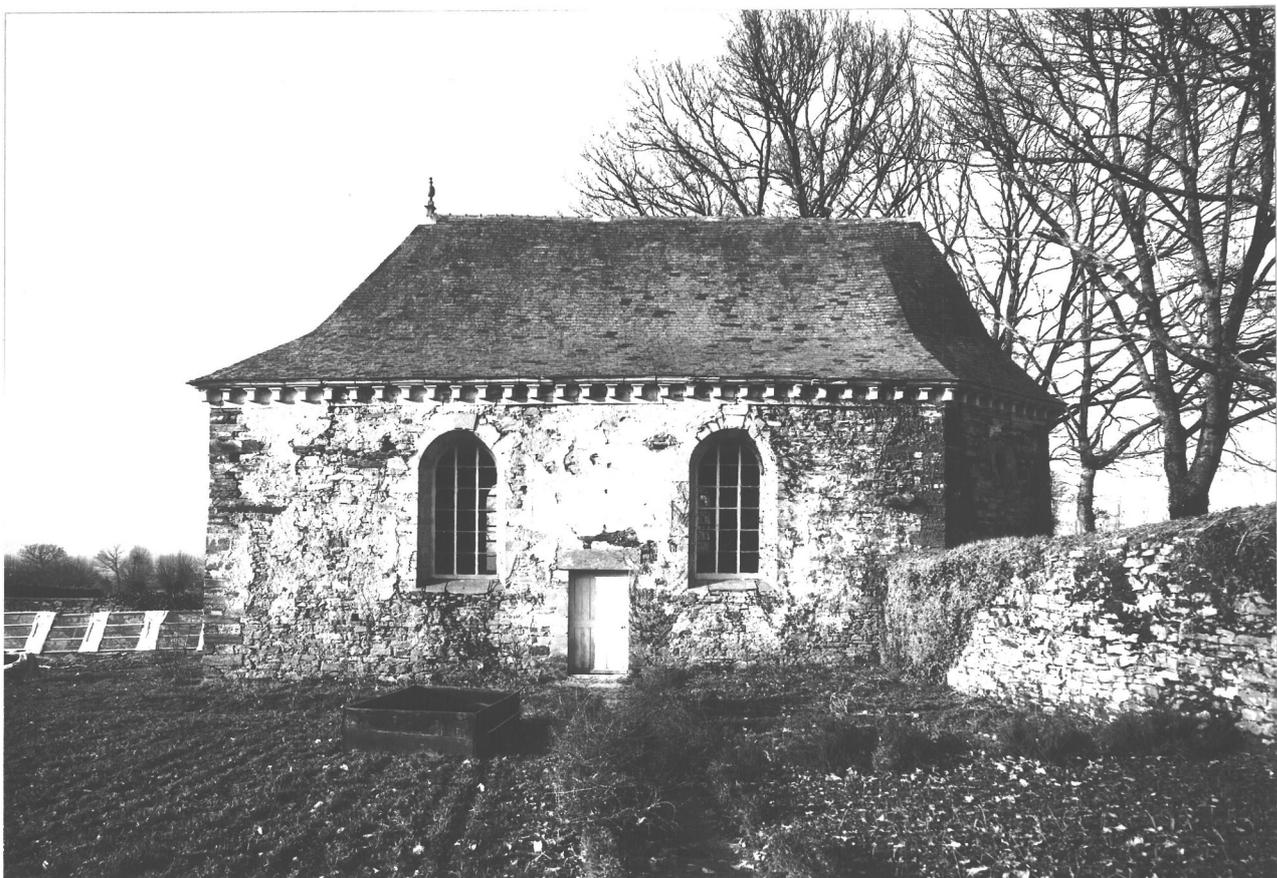
Cl. Inv. Dagorn 67 35 149 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : CHAPELLE

FIG. 18 Face Sud

C1. Inv. Dagorn 71 35 92 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : CHAPELLE

FIG. 19 Face Ouest

Cl. Inv. Dagorn 71 35 90 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : CHAPELLE

FIG. 20 Vue Nord-Est

Cl. Inv. Dagorn 71 35 93 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : CHAPELLE

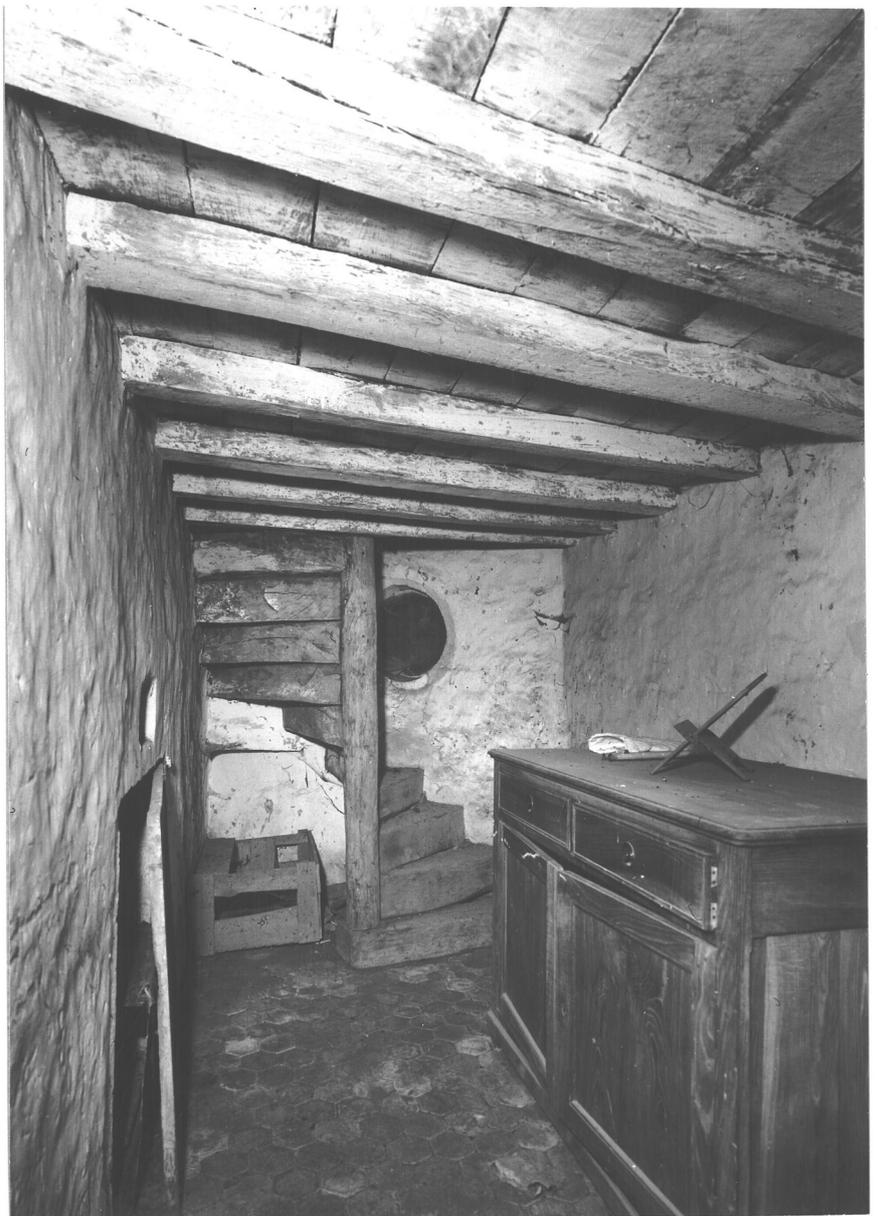
FIG. 21 Vue interieure

C1. Inv. Dagorn 67 35 145 V



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : CHAPELLE

FIG. 24 Sacristie : escalier
d'accès à l'étage
Cl. Inv. Dagorn 67 35 147 V



Porte de la Chapelle

I) - DESCRIPTION1 - Titre et Situation

Porte au rez-de-chaussée accédant à la sacristie.

2 - Matériau et technique

Bois. Menuiserie.

Assemblages, coupes, renforts :

- bâti. Coupes carrées, tenons et mortaises à renforts par double chevillage;

- panneaux. Rainures et languettes raccordés sur le bâti à chanfrein sauf les montants intermédiaires à quart de rond.

Ces panneaux sont à arasements multiples de niveau. Arasements moulurés (à partir de la rive : en glacis, cavet, glacis, bandeau plat).

Sur la face postérieure, ces panneaux sont en faible retrait simple.

3 - Dimensions

H. totale : 180 centimètres; L. totale : 94 centimètres; E. 3 centimètres

L. des panneaux : 16 centimètres 70.

H. des panneaux supérieurs et médians : 35 centimètres 60.

H. des panneaux inférieurs : 53 centimètres 70.

4 - 5 - 6 - 7 - Analyse

Porte rectangulaire à bâti à deux montants et deux traverses avec deux traverses intermédiaires recoupés par six montants intermédiaires, limitant 9 panneaux verticaux.

II - CARACTERE . / .

III - HISTORIQUE . / .

IV - SYNTHESE . / .

V - DOCUMENTATION . / .

Porte de la chapelle

Porte de l'étage :

- Bois.

- Rectangulaire à bâti à deux montants et deux traverses plus une traverse médiane et deux montants médians limitant quatre panneaux verticaux à arasement simple en retrait.

- Coupes carrées.

- Raccord par chanfreins sauf les deux montants médians à quart de rond.

- Assemblages par rainures et languettes pour les panneaux et tenons et mortaises pour le bâti.

- Loquet ancien.

- Dimensions :

H. de la porte : 77 centimètres ,

L. de la porte : 75 centimètres ,

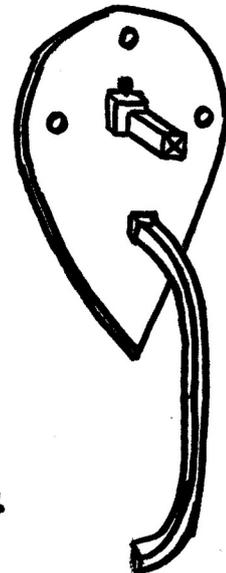
E. de la porte : 3,5 centimètres.

H. du loquet : 18 centimètres,

L. du loquet : 6,3 centimètres,

P. du loquet : 4,8 centimètres,

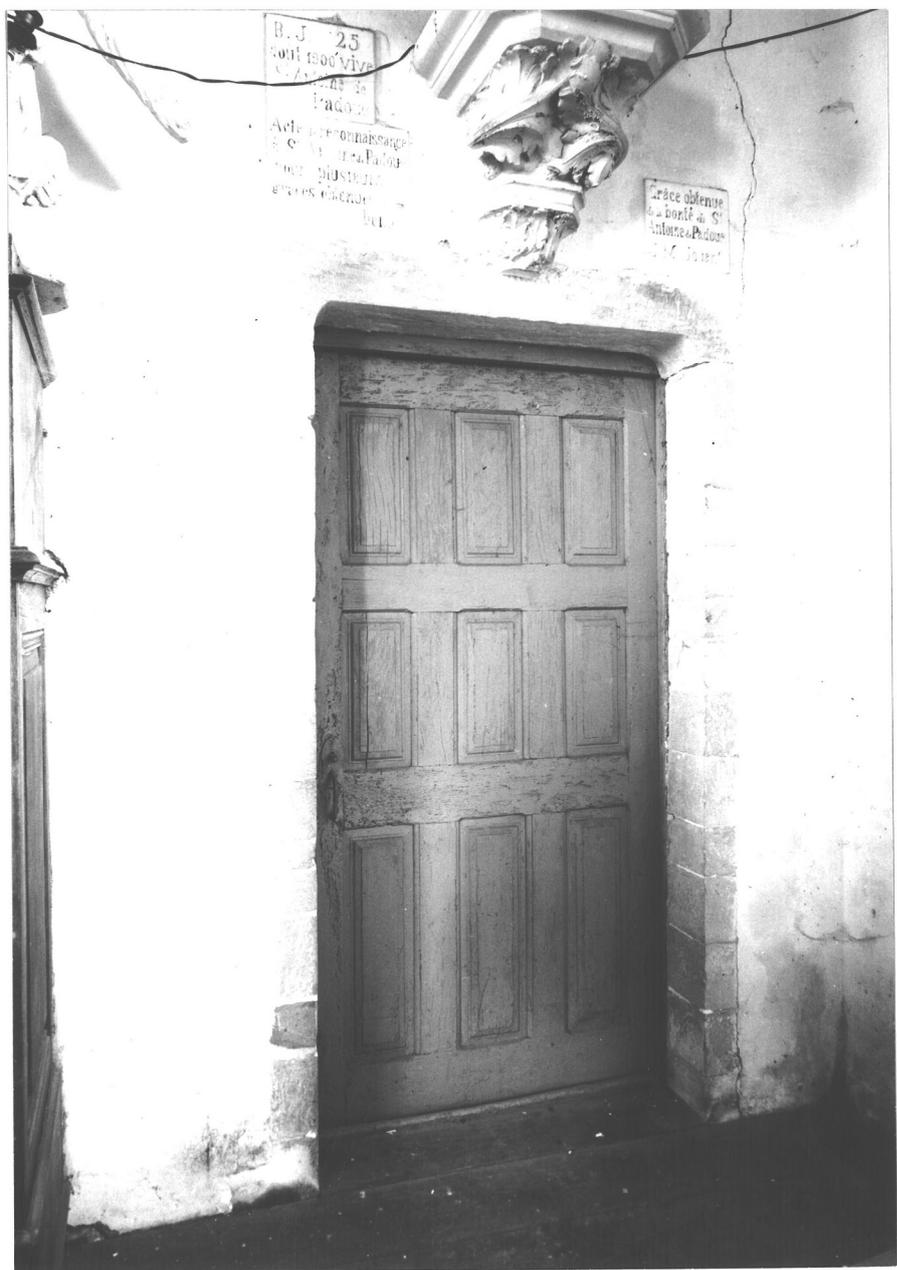
H. de la platine : 11,5 centimètres.



35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : CHAPELLE

FIG.23 Porte de la sacristie

Cl. Inv. Dagorn 71 35 94 V



Cf photo n° 22

Crédence pratiquée dans le mur Nord de la chapelle à droite de la fenêtre Est.

Baie rectangulaire, verticale à encadrement saillant à décor abondant.

L'appui est orné d'une tête d'ange ailé (face large et bouffie, à chevelure bouclée), en arrière duquel s'entrecroisent deux flambeaux à flammes "enroulées". Le cadre à tore aplati est orné et surmonté au centre du bord supérieur par un cartouche dans lequel, en haut relief affectant la forme d'un coeur, à décor de feuillages en volutes, deux écus ovales accolés portent les armes des Huart en avant d'un cuir aux extrémités enroulées. De ces rouleaux tombent en chutes des bouquets de lauriers (7); reposant sur les rouleaux, une lampe à huile enflammée; en arrière-plan, un cadre plus grand, rectangulaire, à bord supérieur échancré en son centre en plein cintre, est orné de motifs à retours de fleurettes simplement incisées.

35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : CHAPELLE

FIG. 22 Credence obturee

Cl. Inv. Dagorn 67 35 146 V



Cf photo n° 25

Cheminée de l'étage de la sacristie, contre le mur Est.

Cheminée affleurée, à manteau monolithe, sur consoles en talon, foyer surélevé empiétant dans la pièce; jambages en gros blocs de schiste.

Dimensions

H. sous manteau : 1,10 mètre.
P. totale : 0,33 mètre.
L. entre piédroits : 1,03 mètre.
L. totale : 1,24 mètre.

35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : CHAPELLE

FIG.25 Sacristie : cheminee

Cl. Inv. Dagorn 67 35 148 V



Statue d'ecclésiastique

Cf photo n° 26

I - DESCRIPTION1 - Dénomination et titre

Catégorie : ronde-bosse.
Désignation : statue.
Typologie : statue en pied.
Thème : Ecclésiastique.

2 - Localisation, fonction actuelle

Sacristie de la chapelle, pièce d'étage, contre la cloison Ouest
Statue entreposée parmi des débris de mobilier.

3 - Dimensions

- H. ... : 85 centimètres.
- L. max. .. : 34 centimètres.
- Pr. max... : 17 centimètres.

Base :

- H. ... : 4 centimètres.
- L. et Pr. : celles de la statue.

Format : demi-nature.

Base de section ovale, à face supérieure légèrement concave.

4 - Matériau

Tuffeau polychrome de couleur blanche, à surface régulière,
mate.

Revers sommairement sculpté à grands coups de ciseau.

Assemblages : statue sans doute taillée en trois éléments :
corps et mains rapportées (disparues) : traces de mortaise très visible à la section du poignet gauche; moins nette à la section du poignet droit, très usé.

STATUE

Statue d'ecclésiastique

5 - Polychromie

Polychromie presque entièrement disparue, étendue aux faces antérieures et latérales de la statue. Application sur badigeon? Plusieurs réfections successives.

Traces visibles sous le poignet droit, sur le revers du pan droit de la chasuble, sur la doublure du pan gauche.

Robe : une couche originelle (dorure très altérée) recouverte d'une couche brun-rougeâtre.

Chasuble : une couche de dorure originelle recouverte d'une couche rouge vif, et d'une couche blanche ou rose pâli.

6 - 6 - Support . / .

7 - Inscriptions, marques, cachets . / .

8 - Etat de conservation

Mauvais état de conservation :

* mutilations : décapitation (tête disparue); mains disparues; pied gauche brisé.

* manque : presque tout le pourtour de la base; une partie du pan antérieur droit de la chasuble.

* Eraflures à la saillie de quelques plis et au revers de l'épaule droite.

* Polychromie à peu près disparue.

* Statue laissée à l'abandon.

Statue d'ecclésiastique

9 - Figuration

* Thème

Ecclésiastique. Belle statue mutilée, remarquable par l'élégance du parti adopté (verticalité, stylisation des plis, hiératisme sans raideur). Légère asymétrie obtenue par un retroussis de la chasuble sur l'avant-bras droit. Tradition médiévale.

* Attitude

Personnage debout en position frontale statique, pieds légèrement écartés, en faible surplomb sur la base, épaule droite un peu surélevée, coudes au corps et fléchis à 120 ° environ, avant-bras partiellement détachés du corps et tendus en avant en oblique légèrement descendante. Mains disparues, tenant peut-être à l'origine un attribut.

Anatomie masquée par le vêtement.

Proportions longilignes; épaules étroites et arrondies, légèrement asymétriques (épaule droite moins large). Cou rond (naissance du cou visible). Bras et pieds bien proportionnés.

* Vêtements.

Vêtement ecclésiastique :

- * Robe longue, à manches longues d'ampleur modérée. Ourlet aux chevilles;
- * dalmatique (manche, seule visible, sur le bras gauche, à la fente de la chasuble);
- * chaussures à bout effilé;
- * chasuble ou manteau boutonné sur le col et l'épaule gauche par quatre boutons ronds. Collet rigide. Ourlet légèrement au-dessus de celui de la robe.

* Drapé.

Drapé sobre : sur le buste, départ de plis verticaux peu saillants et pinces, s'évasant vers le bas pour se terminer en gros plis ronds verticaux (plis de la chasuble et du bas de la robe : imbriqués). Au dos, pan plat le long du côté gauche, de l'épaule à l'ourlet de la chasuble; dans l'axe de l'omoplate gauche, gros pli rond vertical; au revers du torse, quelques plis pincés verticaux; à la partie inférieure droite du manteau, superposition d'une lourde virgule saillante, d'un pli saillant en V et d'un pli oblique, se prolongeant tous trois sur l'avant-bras droit en plis contrariés; le pan retombe ensuite en plis plat en avant du poignet.

Statue d'ecclésiastique

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE10- Auteur, attribution

Oeuvre d'inspiration savante.

11- Date

Tradition médiévale. Début XVI ème siècle ?

12- Provenance

Atelier local ou régional

13 - Conditions d'exécution . / .14 - Etapas de la création . / .15 - Fonctions successives

Statue provenant de la chapelle.

16 - Salons et expositions . / .17 - Souvenirs historiques et littéraires . / .III - NOTE DE SYNTHESE . / .IV - DOCUMENTATION . / .V - ANNEXES . / .

Statue de Saint Marc (fragments)

Cf photo n° 26I - DESCRIPTION1 - Dénomination et titre

- Catégorie : ronde-bosse.
- Désignation : fragments.
- Typologie : statue en pied.
- Appelation usuelle : Saint Marc.

2 - Localisation, fonction actuelle

Fragments entreposés contre la cloison Ouest de la pièce d'étage de la sacristie de la chapelle.

3 - Dimensions, format

- H. totale des fragments : 97 centimètres.
- H. de la base à la cassure des chevilles : 20 centimètres.
- H. de la cassure des chevilles à celle du cou : 77 centimètres.
- L. maxima du corps : 48 centimètres.
- Pr maxima du corps : 33 centimètres.

Base :

- H. : 7 centimètres,
- L. : 44 centimètres,
- Pr : 33 centimètres.

Lion :

- H (base non comprise) : 21 centimètres
- Long. : 33 centimètres.

Base de section rectangulaire.

4 - Matériau, techniques

Tuffeau blanc jaunâtre à surface régulière.

Statue taillée en un seul bloc, base comprise.

Revers très sommairement sculpté. Brettelles et traces de coups de

Statue de Saint Marc (fragments)

Pas de traces de fixation.

5 - Polychromie

Statue non polychrome.

6 - Support . / .7 - Inscriptions, marques, cachets. / .

Inscription gravée en majuscules romaines sur le phylactère :

PAX TIBI

MARCE

EVAGELISTA

[M] EVS

8 - Etat de conservation

Mauvais état de conservation : statue en deux fragments (cassure au niveau des chevilles). Tête disparue.

- Mutilations : index et une partie du majeur de la main droite.

- Quelques éraflures.

- Salissure.

- Statue mise au rebut.

9 - Figuration

* Thème : Saint Marc - iconographie traditionnelle -

Statue classicisante de Saint Marc tenant le livre de ses évangiles et un phylactère; lion couché à ses pieds. Drapé mixte, abondant et lourd (manteau) ou près du corps (tunique) de type réaliste, assez souple, accentuant les proportions massives du corps.

Statue de Saint Marc (fragments)

* Attitude

Saint Marc debout, de face, jambe droite portante, genou gauche fléchi en avant et vers l'intérieur, pied gauche en avant. Pieds légèrement ouverts.

Bassin et buste de face.

Coudes légèrement soulevés, mains soudées au corps par le drapé : coude gauche légèrement fléchi, avant-bras ouvert en oblique descendante, main repliée sous la tranche d'un livre fermé tenu contre la hanche gauche, entre les doigts et la face interne du poignet.

Avant-bras droit ballant le long du corps, doigts, à hauteur de la cuisse, à demi-repliés sur l'extrémité supérieure d'un phylactère déroulé jusqu'au sol (et formant tenon pour soutenir le corps en léger porte-à-faux : la cassure est d'ailleurs produite à hauteur de ce tenon et des chevilles du personnage)

Léger vêtement. Tête disparue.

* Anatomie classicisante. Corps robuste, suggéré par le vêtement; buste court; hanches et ventre arrondis, membres longs et ronds.

Mains bien proportionnées, fines, aux doigts (soudés sauf le pouce) à phalanges différenciées, jointures saillantes, ongles bien détaillés. Ossature et veines du dos de la main gauche en léger relief. Paume charnue; veines du poignet droit et plis de la jointure du dos du pouce gauche rendus en fines incisions.

Chevilles fines. Pieds correctement proportionnés, à légère déformation caractéristique (forte saillie de l'os de la première phalange du pouce à l'intérieur du pied). Orteils soudés, phalanges et jointures rendues, ongles détaillées. Ossature non rendue sur le cou-de-pied.

Cou détaillé (en partie brisé) à pomme d'Adam saillante.

* Vêtements :

- robe longue à ourlet aux chevilles, manches étroites à re-

Statue de Saint Marc (fragments)

vers souple au poignet, ceinture drapée (non nouée), corsage fendu du col à la taille (bords rapprochés, se chevauchant, sans système d'agrafage). Encolure arrondie très dégagée à bords lâches.

- manteau drapé.

- pieds nus.

* Drapé :

- Robe : drapé près du corps. Ondulations à l'encolure, en plis ronds (se prolongeant sur toute la hauteur du buste) et plats. Fronces de part et d'autre de la ceinture; léger mouvement blousant à la taille. Manches : avant bras drapé en bourrelets horizontaux contrariés.

- Manteau posé sur le bras droit, découvrant partiellement l'avant-bras, qui maintient le pan droit en rentré contre la hanche. Le manteau, couvrant partiellement le revers du torse, repaît sur le côté gauche de la taille, couvre la hanche, la cuisse et la jambe gauches, le bas du ventre, une partie de la jambe droite, et rejoint le pan droit entre l'avant-bras et la hanche droits, retombant de ce point d'attache en pan enroulé.

Plis rendus très sommairement au revers (ébauche de plis obliques ascendants de gauche à droite).

* Accessoires :

- livre fermé dans la main gauche (couverture et hanche détaillés),

- phylactère déroulé dans la main droite.

* Attribut :

Lion couché près du pied gauche de Saint Marc, dans le sens de la profondeur de la base, tête levée axée vers le saint. Etude animale non réaliste, de type héraldique. Tête volumineuse à crinière ondulée couvrant le poitrail, le cou

Statue de Saint Marc (fragments)

et le dos; corps mince , galbé, à musculature non détaillée. Pattes griffues de proportions normales. Queue rentrée sous la cuisse postérieure gauche, l'extrémité ondulée ressortant contre le flanc. Traitement des poils : ondulations de fort relief, au ciseau et au trépan.

Tête carrée, à mufle arrondi, arcades sourcilières proéminentes séparées par une fronce triangulaire profonde, en creux; yeux saillants, à paupières en relief, iris incisé et pupille creusée. Sur les tempes, petites oreilles traitées en bourrelet circulaire, profondément creusé au centre, et incisé en croix, comparables à des fleurs de liseron.

Statue de Saint Marc (fragments)

II - HISTOIRE DE L'OEUVREI0 - Auteur, attribution

Oeuvre d'inspiration savante

I1- Date

Tradition classique. Fin XVII ème siècle, XVIII ème siècle.

I2 - Provenance

Atelier régional.

I3 - Conditions d'exécution . / .I4 - Etapas de la création . / .I5 - Fonctions successives

Statue ornant autrefois la chapelle.

I6 - Salons et expositions . / .I7 - Souvenirs historiques et littéraires . / .III - NOTE DE SYNTHESE . / .IV - DOCUMENTATION . / .V - ANNEXES . / .

35 MESSAC Boeuvres
CHATEAU : CHAPELLE
Statues
FIG.26 Saint Marc et ecclesiastique

Cl. Inv. Dagorn 67 35 144 V

